



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1852 JEUDI 24 OCTOBRE 2013

CONFLIT FRONTALIER

L'Upads réagit à l'incursion de l'armée angolaise à Kimongo

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a condamné, dans un communiqué, la violation du territoire congolais par l'armée angolaise dans la localité de Kimongo où des militaires congolais ont été pris en otage. Tout en rappelant le soutien du Congo dans la libération de l'Angola et son accession à l'indépendance, le principal parti de l'opposition congolaise qualifie cet acte d'acceptable et sollicite l'organisation d'un débat national sur les relations entre le Congo et l'Angola.

Page 2

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Environ cent motos « Jakarta » confisquées par la police nationale

La police routière nationale a démarré depuis quelques mois des rencontres avec les conducteurs de voitures dans le but de vérifier leur conduite au volant. Elle vient en outre d'initier ce 23 octobre une autre opération à l'endroit des conducteurs de motos communément appelées « Jakarta ».

Page 3

COOPÉRATION

Les agences onusiennes réitèrent leur aide au Congo

Après un bilan jugé satisfaisant des actions menées en faveur du Congo ces cinq dernières années (2009-2013), les agences du système des Nations unies en République du Congo ont annoncé la mise en œuvre d'un nouveau plan cadre au développement pour la période 2014-2018. La mise en œuvre du nouveau plan a pour objectif de surmonter les faiblesses constatées dans le premier plan qui a néanmoins contribué à l'amélioration des conditions de vie des Congolais.

Page 16

ÉDITORIAL

Retour

Page 2

RDC

Joseph Kabila promet un gouvernement de cohésion



La mise en place, dans les jours à venir, d'un « gouvernement de cohésion nationale » a été l'une des grandes annonces du président de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, lors de son discours ce 23 octobre, sur l'état de la Nation, devant le parlement réuni en congrès. Ce gouvernement, a-t-il précisé, sera composé des représentants de la majorité présidentielle, de

l'opposition et de la société civile ajoutant : « Il aura pour mission de restaurer la paix, l'autorité de l'État et préparer les élections ». Le chef de l'État de RDC qui clôturait ainsi officiellement les négociations organisées le mois dernier par la classe politique de son pays, a salué la présence à cette cérémonie du président congolais, Denis Sassou N'Guesso, reçu en qualité de facilita-

teur du dialogue, mais également celle de la présidente de la commission de l'Union africaine, Nkossazana Dlamani Zuma.

Pronant « l'unité et l'indivisibilité » du territoire national, Joseph Kabila a également annoncé une loi d'amnistie en faveur des détenus civils et militaires, le rapatriement des dépouilles de l'ex-président Mobutu et de l'ancien Premier ministre, Moïse

Tshombé, le suivi de la situation de ses compatriotes incarcérés à la Cour pénale internationale (CPI) ou dans d'autres juridictions étrangères, la montée en puissance des forces armées en vue d'assurer à terme une paix durable à l'Est du pays. Il a par ailleurs déclaré ne pas être opposé à ce que la constitution votée en 2006 reste en l'état.

Page 12

Émirats arabes unis

Antoinette Sassou N'Guesso appelle à la création d'un fonds mondial sur la drépanocytose



L'épouse du chef de l'État congolais et présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso a sollicité l'appui des partenaires au développement pour accompagner les efforts de sensibilisation et de lutte contre la drépanocytose. L'appel de la première dame du Congo a été lancé à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis où se sont tenues respectivement la 13^{ème} conférence internationale sur la thalassémie et les hémoglobinopathies, et la 15^{ème} conférence internationale de la drépanocytose. « Cette reconnaissance internationale n'aura de portée réelle à l'endroit des malades que si nous leur permettons d'avoir accès à une prise en charge efficace dans tous les pays. C'est pourquoi nous pensons que le dernier étage de notre édifice doit être la création d'un fonds mondial, basé sur des financements innovants, afin d'assurer sa pérennité », a-t-elle déclaré.

Antoinette Sassou N'Guesso prononçant son discours

Page 9

ÉDITORIAL

Retour

Le Congo ayant inscrit parmi ses priorités du temps présent le retour au pays de ses enfants qui choisissent, pour une raison ou pour une autre, de vivre hors de ses frontières, il importe au plus haut point de suivre ce dossier avec attention. Parmi les actifs qui lui permettront demain d'accéder au développement durable figurent, en effet, en bonne place, les compétences, le savoir-faire, l'expérience des hommes et des femmes qui se sont envolés un jour sous d'autres cieux. Une communauté aussi riche de talents que diverse qui prospère, mais qui rêve aussi, quoi qu'elle en dise, de retrouver sa terre natale.

Engagé comme il l'est depuis quinze ans sur la voie du progrès après avoir vécu bien des vicissitudes, notre pays a d'ores et déjà construit son avenir sur des bases solides. Mais s'il parvient à convaincre les dizaines de milliers de Congolais vivant aujourd'hui hors de ses frontières que leur propre avenir serait mieux assuré s'ils revenaient sur la terre de leurs ancêtres, sa marche en avant s'en trouverait fortement accélérée. Parce qu'ils sont professeurs, médecins, ingénieurs, commerçants, entrepreneurs, fonctionnaires, techniciens, artistes, la liste est longue, très longue, des avancées que leur retour rendrait possibles.

Et c'est bien ce constat qui a conduit la plus haute autorité de l'État, le président de la République lui-même, à mettre en place dans son entourage immédiat un dispositif destiné à convaincre les cadres de la diaspora sinon de revenir au pays, du moins de mettre d'une manière ou d'une autre leurs talents au service de l'émergence du Congo. Engagé il y a un an, ce processus n'a pas encore provoqué un retour massif des hommes et des femmes qui vivent sur les cinq continents, mais l'on perçoit à de multiples signes que nombre d'entre eux, nostalgiques, s'interrogent désormais sur l'accueil qui leur serait réservé s'ils décidaient de retourner au pays.

Favoriser ce retour constitue certainement aujourd'hui l'un des enjeux principaux de l'action gouvernementale. Mais pour qu'il soit atteint dans un délai raisonnable, il faut que se mette en place, au Congo même, un dispositif garantissant aux membres de la diaspora qu'ils seront soutenus, accompagnés, conseillés dans leurs démarches. Sans doute alors verrons-nous s'accélérer un mouvement dont notre pays peut à très court terme tirer le plus grand profit.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'Upads demande un débat national sur les relations entre le Congo et l'Angola

Dans un communiqué transmis à notre rédaction, le 23 octobre, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) sollicite du gouvernement d'organiser un débat national sur les relations entre le Congo et l'Angola, tout en privilégiant une approche diplomatique pour régler le conflit frontalier.

Cette demande est motivée par les récentes incursions de troupes angolaises sur le territoire congolais à la frontière du district de Kimongo, dans le département du Niari. Le parti rappelle à l'opinion nationale et internationale que le Congo a soutenu l'Angola et participé à

sa guerre de libération en vue de son accession à l'indépendance. L'Upads exprime ainsi toute son indignation pour l'arrogance d'un pays frère qui s'engage dans des incursions délibérées tendant à perturber les relations historiques de co-existence pacifique entre les deux États. Le parti de Pascal Lissouba, qui condamne cet acte inacceptable, s'interroge, par ailleurs, sur la nature des relations que le président congolais, garant de l'intégrité nationale, entretient avec son homologue angolais. Deux mois après la célébration de l'indépendance du Congo, précise le communiqué, la souveraineté congolaise est

mise en mal par l'occupation humiliante d'une partie de son territoire et l'enlèvement d'éléments de sa force publique par l'Angola dont, poursuit le texte, on ignore les motivations profondes. L'Upads note la gravité de la situation et insiste pour connaître les raisons exactes ayant poussé un détachement militaire angolais, lourdement armé, à traverser la frontière congolaise et occuper pendant quelques jours près de cinq villages jouxtant le centre du district de Kimongo. « Le drapeau congolais a été retiré et, à la place, a flotté celui de l'Angola », souligne le communiqué.

Roger Ngombé

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Congo reçoit le prix de la meilleure initiative publique

Sur le thème « Quelles applications innovantes pour l'Afrique après la 3G ? », les Awards ATP ont, comme chaque année, consacré des entreprises, des organisations et des personnalités ayant contribué significativement au développement des technologies de l'information et de la communication (TIC). La cérémonie a eu lieu, il y a quelques jours, à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

S'agissant du Congo, le jury d'Africa Telecom People (ATP), a noté la politique active du ministère des Postes et Télécommunications de la République du Congo en faveur d'un meilleur accès des Congolais à la société de l'information. Pour ce faire, la République du Congo a obtenu le prix de la meilleure initiative publique. « La République est honorée, et, à travers elle, le président de la République qui a fixé le cap. Il a déterminé la vision qui est celle de la modernisation du secteur et de l'entrée du Congo dans la société de l'information. Il nous a amenés à la suivre de manière constante », a déclaré le ministre Thierry Mougalla, en recevant le trophée.

En six ans, en effet, le Congo a connu un changement profond dans le domaine des TIC. La réforme du secteur lui-même, avec la modernisation du cadre juridique, la mise en place de nouvelles lois comme celle sur les communications électroniques et sur le



Le ministre Thierry Mougalla avec le trophée de la meilleure initiative publique des ATP Awards (© DR)

secteur postal qui bénéficient maintenant d'un cadre légal, la création d'une agence indépendante de régulation des postes et communications électroniques ainsi que l'ouverture à la concurrence et aux investisseurs sont autant de facteurs qui ont sans aucun doute concouru au choix du jury des ATP.

Sur le plan des infrastructures, le projet de couverture nationale, avec le déploiement de la première phase du backbone en fibre optique, témoigne de l'ambition du gouvernement en la matière. De même, la concurrence qui a été créée avec l'arrivée de plusieurs opérateurs de réseau mobile GSM a permis une baisse extrêmement im-

portante des tarifs et donc une amélioration du pouvoir d'achat des populations pour lesquelles le téléphone est devenu aujourd'hui un outil de la vie quotidienne.

Les ATP cristallisent l'attention de la communauté TIC

Le salon panafricain Africa Telecom People, basé depuis trois ans à Abidjan, se positionne au fil du temps comme une référence continentale. Il est considéré comme la grand-messe des télécoms en Afrique francophone. Il cristallise l'attention de la communauté TIC et a rassemblé plus de cinq cents professionnels et près de cinq mille visiteurs.

Parmi les autres lauréats, retenons le fonds Amadeus Capital Partners qui soutient les développeurs d'applications mobiles et de services en ligne destinés aux classes moyennes du Sud, ou encore Afrique Télécom pour sa contribution à l'accès universel en Afrique. Tiemoko Coulibaly, président-directeur général d'Airtel pour l'Afrique francophone, a été élu meilleur manager de l'année. Parmi les opérateurs télécom, MTN Bénin remporte le trophée pour l'Afrique de l'Ouest, Unitel Angola pour l'Afrique centrale, Inwi pour l'Afrique du Nord et Orange Botswana pour l'Afrique australe et de l'Est.

Quentin Loubou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Desso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enjimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispaïn Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

NATIONS UNIES

Les élèves congolais découvrent les actions du PAM

L'agence du Congo du Programme alimentaire mondiale (PAM) a organisé une journée porte ouverte à l'endroit des élèves d'une école privée de la place, afin de mieux communiquer sur ses actions. La présentation s'est déroulée à la veille de la célébration de la Journée des Nations unies célébrée chaque 24 octobre.

La représentante-résidente du PAM, Sitta Kai Kai, a donné un aperçu général de cette institution onusienne qui a pour but d'aider les gouvernements à éliminer la faim. S'adressant aux lycéens et collégiens invités, elle a résumé l'intervention du PAM au Congo à travers trois programmes : le filet de sécurité sociale, les cantines scolaires et l'assistance aux réfugiés.

Le premier programme a démarré en 2011 et s'exécute en partenariat avec le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Famille ainsi que la société de téléphonie mobile MTN. Il s'agit d'identifier les ménages les plus pauvres dans les zones urbaines de Brazzaville et Pointe-Noire et de leur venir en aide.

Les ménages ciblés bénéficient d'un coupon alimentaire d'une valeur de 20 000 FCFA qu'ils reçoivent à travers le service Mobile Money de MTN. Avec cet argent, ils se rendent dans des magasins sélec-



tionnés par le PAM pour s'approvisionner en produits alimentaires. Les ménages vulnérables identifiés disposent d'un revenu mensuel inférieur ou égal à 30 000 FCFA. À ce jour, 3 500 ménages bénéficient déjà de cette assistance sur près de 6 000 à atteindre. Grâce à cette action, plus de 90% de familles prennent deux repas par jour en respectant l'équilibre alimentaire (protéine, lipide, glucide). La durée de la prise en charge est de 18 mois. Afin de ne pas abandonner cette catégorie de la population, le PAM a pensé, avec la collaboration du gouvernement, à les insérer dans les différents programmes de réinsertion du Congo.

Avec l'évolution des prix des den-

rées alimentaires, l'agence onusienne pense déjà à augmenter le montant du coupon alimentaire à 30 000 FCFA d'ici l'année prochaine. Elle envisage aussi d'étendre cette aide aux familles vivant à Sibiti, Owando et Djambala. À Brazzaville, elle intervient à Mfilou, Talangaï et Makélékélé. S'agissant des cantines scolaires, le projet a été initié lors de la période scolaire 2001-2002, après avoir constaté que la fréquentation de l'école par les enfants avait baissé. Il s'exécute dans les départements dont le taux d'insécurité alimentaire est en croissance : le Pool, la Cuvette, la Lékoumou, les Plateaux et la Bouenza depuis 2013.

Le PAM donne un repas chaud par

jour, celui de midi, aux enfants scolarisés des écoles primaires et préscolaires des zones rurales. Le menu est constitué de riz, de haricots, de petits pois, de poisson (maquereau ou sardine) : 85 000 enfants de 517 écoles les reçoivent régulièrement. Le PAM souhaitait réaliser ce programme avec l'aide du gouvernement. Malheureusement, la production locale est faible d'où le recours aux marchés internationaux.

Les élèves ont été informés des mécanismes de contrôle mis en place pour éviter le détournement des vivres par des tiers. Certaines personnes ont déjà été mises aux arrêts pour mauvaise gestion.

Le PAM, c'est aussi sauver des vies. Le dernier programme concerne l'assistance aux réfugiés. Le PAM, en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a accueilli et nourri 115 100 réfugiés congolais de la République démocratique du Congo (RDC) dans le département de la Likouala.

À travers des échanges, les élèves ont appris que le processus de rapatriement vers la RDC a démarré depuis 2012. Le PAM a pris en charge les 45 000 réfugiés restants. On enregistre plus de 10 000 Centrafricains à Bétou, Impfondo et Liranga, dans le département de la Likouala, depuis les troubles politiques que connaît la République centrafricaine (RCA).

Le PAM Congo milite pour un pays où tous les hommes, les femmes et les enfants, ont à tout moment un accès physique et économique à une alimentation suffisante, saine et nutritive. Au terme des échanges et débats, les élèves ont suivi une vidéo sur les actions du PAM et visité un entrepôt dans l'enceinte de l'agence onusienne.

Pour rappel, la représentante actuelle du PAM, Sitta Kai Kai, est arrivée au Congo depuis dix jours, après avoir occupé le même poste en RCA (trois ans et sept mois) puis en Guinée Conakry (deux ans).

Nancy France Loutoumba

ENVIRONNEMENT

26 jeunes du Pool formés au pilotage des projets

Ces jeunes formés au centre de Loukakou viennent des districts de Kinkala, Boko, Louingui, Mbandza-Ndounga et Ignié. Ils ont reçu des kits dans le cadre du projet « Vers un développement de proximité au service de la préservation de l'environnement »

Au terme de la formation organisée par le Forum des jeunes entrepreneurs et producteurs (Fojep), les apprenants ont exprimé leur accord, lors de leur implantation dans les villages, pour vulgariser ces enseignements auprès des jeunes de leurs villages respectifs.

Ils ont pu, trois mois durant, peaufiner leurs connaissances en agriculture, élevage et pisciculture.

« Ce que nous souhaitons, c'est qu'après cette formation, vous puissiez réaliser des projets permettant de vivre dans vos villages et de les développer », a déclaré Demba Sy, chef de mission et coordonnateur technique de Triangle au Congo, partenaire du Fojep. Et d'ajouter : « Les apprenants doivent transmettre ce qu'ils ont appris aux jeunes du village qui n'ont pas eu l'opportunité de venir se former »

« Nous en sommes à la deuxième

promotion : tout ce qu'ils ont appris ici leur permettra de créer leurs entreprises, c'est-à-dire leurs unités de production, mais, une fois partis, nous ne les lâchons pas. En effet, il y a une commission de suivi qui suit ces jeunes dans leurs villages pour voir comment ils travaillent, comment il faut les soutenir et les encadrer : l'encadrement est permanent », a indiqué le secrétaire général du Fojep, Alphonse Kobessa, lors de la cérémonie de remise des kits aux ayants droit.

Le Fojep encadre les jeunes pour les cultures maraîchères, la pisciculture, l'élevage et l'arboriculture. À noter que les cinq bénéficiaires ont été sélectionnés par les chefs de secteur. Le Fojep reçoit une aide de l'ambassade de France, de l'Union européenne et de Triangle Génération Humanitaire, une ONG française basée à Lyon qui élabore et met en œuvre des programmes d'urgence, de réhabilitation et de développement dans les domaines de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, du génie civil, de la sécurité alimentaire et du développement rural, du socioéducatif et psychosocial. Ses équipes sont présentes dans 11 pays et gèrent 35 programmes grâce à des partenariats publics durables avec les principaux bailleurs internationaux. Le projet coûte 200 millions d'euros, soit près de 250 millions de FCFA.

Guillaume Ondzé



Remises des kits agricoles

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Environ cent motos «Jakarta» confisquées par la police nationale



Credit photos: (© DR)

La police routière nationale a démarré depuis quelques mois des rencontres avec les conducteurs de voitures dans le but de vérifier leur conduite au volant. Elle vient en outre d'initier ce 23 octobre une autre opération à l'endroit des conducteurs de motos communément appelées « Jakarta ».

Depuis samedi dernier, près de cent motos Jakarta occupent temporairement l'enceinte du commissariat central de police de Brazzaville. Motifs : manque de permis (catégorie A dans ce cas) chez les conducteurs, de casque ou encore de plaque d'immatriculation. Ces usagers, pour la plupart des militaires et des sujets ouest-africains, ont été invités à suivre un bref exposé sur les dangers liés à la circulation routière. Les policiers encadrants ont profité de l'occasion pour souligner que les motocyclistes et les piétons sont les premières victimes des accidents de la route.

Selon les constats des policiers, les

motocyclistes commettent les mêmes fautes que les conducteurs de voiture : non-respect du Code de la route, excès de vitesse, refus de priorité et surtout oubli ou négligence de signaler le changement de direction. La mauvaise conduite tant en voiture qu'à moto occasionne des dégâts liés avant tout au comportement de l'homme même si les défaillances techniques sont à prendre en compte. L'alerte a été donnée en premier par l'Organisation mondiale de la santé dans son Plan mondial sur la sécurité routière 2011-2020. D'ici à 2020, les accidents de la route pourraient représenter la troisième cause de décès et d'invalidité, à égalité avec le paludisme, la tuberculose et le VIH/sida.

Les propriétaires des « Jakarta » récupéreront leurs motos après avoir suivi la formation, mais aussi après avoir présenté toutes les pièces nécessaires comme l'incontournable permis de conduire.

Luce Jennyfer Mianzoukouta

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE BGFI Holding 5% Brut 2013 - 2020

Montant global de l'opération : 80 milliards de Francs CFA

Optez pour un placement d'avenir
et financez la croissance



Émetteur :

**BGFI Holding
Corporation S.A**

Arrangeur et Chef de File :

BGFI Bourse
Société de Gestion et d'Intermédiation

Syndicat de placement :

- BGFIBank Bénin
- BGFIBank Cameroun
- BGFIBank Congo
- BGFIBank Côte-d'Ivoire
- BGFIBank Guinée Equatoriale
- BGFIBank Gabon
- BGFIBank Madagascar
- BGFIBank République Démocratique du Congo
- BGFIBank Sao Tomé & Príncipe
- La Financière SA
- Africabourse Congo
- UGB Attijariwafabank

Cotation :



Période de souscription :
**Du 16 Septembre
au 31 Octobre 2013**

Prix d'émission :
100 000 F CFA

Nombre de titres :
800 000 obligations

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été autorisée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE-02/13

Contact :

BGFIBourse

3^{ème} étage immeuble les palétuviers

Quartier Sablière

BP : 2253 Libreville - GABON

Tél: (+241) 04 29 29 63 / 02 07 07 68

E-mail : souscriptions.groupebgfi@bgfi.com

Site internet : www.empruntobligatairebgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

SANTÉ PUBLIQUE

Les pédiatres débattent de la santé de l'enfant congolais

Le deuxième congrès de la Société congolaise de pédiatrie (Socoped) s'est ouvert à Brazzaville, le 23 octobre, sur le thème : « La santé de l'enfant congolais en 2013 : pour un bon départ vers l'émergence ».

Parmi les sujets en débat par la communauté des pédiatres congolais figurent : la nutrition, la vaccination, l'adolescence, la santé scolaire et la pathologie non infectieuse. Les communications seront données par des conseillers régionaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), région Afrique, la direction de la Santé familiale et des spécialistes venus de Côte d'Ivoire, de Centrafrique, du Gabon, de RDC et du Congo.

Le vice-président de la Socoped, le docteur Henri Léonard Atanda, a rappelé que ce deuxième congrès, après celui organisé en 2009, vise deux objectifs fondamentaux. Le premier consiste à établir des bases factuelles susceptibles de guider et d'améliorer la pratique clinique et à servir de support pour les choix et stratégies des décideurs publics. Le second est de dégager des pistes de réflexion et de recherche pouvant conduire à des travaux dont les résultats seront utiles à la pratique clinique et aux choix et stratégies des décideurs publics.

Ouvrant les travaux en présence de son homologue de l'Enseigne-

ment supérieur, Georges Moyen, qui assure les fonctions de président de la Socoped, le ministre François Ibovi a rappelé que la santé des populations était à la base de tout développement et constituait une préoccupation essentielle et une priorité du gouvernement. Au cœur de cette préoccupation essentielle, a-t-il

ment psychologique normal ainsi que toute pathologie. « *En tant que pédiatres, vous êtes concernés par cette politique du gouvernement qui a pour objectif de protéger et de promouvoir la santé, le bien-être des enfants et adolescents de notre pays par la vaccination, le dépistage et le traitement des différentes patho-*

vement passent logiquement par vous », a rappelé le ministre de la Santé.

Les indicateurs de la feuille de route nationale pour 2015 sont à portée de main

D'après lui, le rôle des participants à ces assises consiste à faire le point sur la situation concrète de

rencontre à tous les niveaux. Pour améliorer le bien-être des nouveau-nés, des enfants et des adolescents ainsi que leur prise en charge sociale, ambulatoire, hospitalière ou universitaire, le Congo doit, a-t-il ajouté, prendre des mesures idoines dans le cadre du processus du développement général de ses systèmes de santé et organiser des interventions à hauts impacts sur la morbidité et la mortalité.

François Ibovi s'est, par ailleurs, réjoui des efforts entrepris par le gouvernement dans le domaine de la santé qui ont commencé, d'après lui, à porter leur fruit. Les statistiques sur la mortalité maternelle, néonatale et infantile sont, a-t-il poursuivi, encourageantes. « *Les cycles en termes d'indicateurs de résultats de la feuille de route nationale pour 2015 sont à portée de main pour notre pays. Mais des efforts restent à faire. Le deuxième congrès de la Socoped, qui réunit des pédiatres de notre pays pendant trois jours à Brazzaville, doit avoir des discussions approfondies autour des multiples problématiques de la pédiatrie communautaire, sociale, universitaire ou hospitalière* », a conclu le ministre, précisant que cette société jouerait un rôle incontestable dans le développement du système de santé congolais.

Parfait Wilfried Douniama



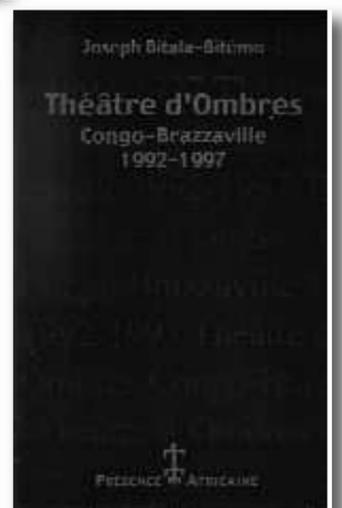
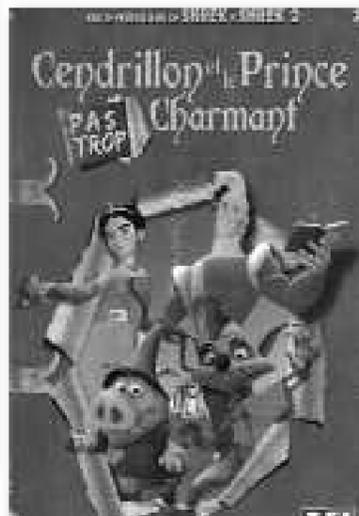
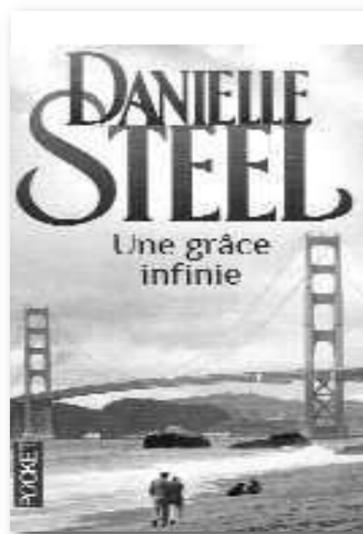
Une vue des participants

souligné, se trouvent l'enfant et la pédiatrie congolaise comme branche spécialisée de la médecine qui étudie son développe-

ment psychologique normal ainsi que toute pathologie. *Vous êtes également responsables de la surveillance régulière de l'enfant, car dans ce secteur, les interventions du gou-*

vernement passent logiquement par vous », a rappelé le ministre de la Santé. *Les indicateurs de la feuille de route nationale pour 2015 sont à portée de main*

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



POINTE-NOIRE ET KOUILOU

Le travail de la brigade féminine du littoral jugé satisfaisant

Composée d'une douzaine de jeunes policières et créée le 13 mars dernier, la brigade féminine du littoral (BFL) a pour mission de sécuriser le littoral ponténégrin.

La création de cette brigade, qui est une première en République du Congo, fait partie des dispositifs de la police de proximité dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Le long du littoral, la BFL exerce la surveillance sous forme de points de vigie, de va-et-vient, de patrouilles et de rondes. Depuis sa création, la brigade a mené plusieurs actions visant à sécuriser les populations riveraines, les visiteurs et touristes étrangers. La BFL assure la surveillance sur une zone d'environ 260 000 mètres carrés, en collaboration avec des policiers ilotiers qui appartiennent eux aussi à la police de proximité.



La brigade féminine du littoral (© Adiac)

Faisant le bilan semestriel de ladite brigade, le directeur départemental de la police de Pointe-Noire et du Kouilou, le colonel Gaétan Victor Oborabassi, a expliqué : « Grâce aux différentes stratégies de prévention, de dissuasion, et de répression, la brigade féminine du littoral a depuis sa création produit des effets bénéfiques sur la qualité du service de sécurité rendu aux populations, comme la réduction du taux de noyade d'enfants, du vol et autres. » Les visiteurs congolais ou étrangers se félicitent de cette initiative. « Ce genre d'action est menée dans plusieurs pays occidentaux. C'est une très bonne chose, car le littoral est très fréquenté. Cela permettra d'éviter certains problèmes d'incivilité », a déclaré Antoine Bertheux, un touriste rencontré sur les lieux.

Séverin Ibara

Hébergement
Stockage & Archivage
Solution Saas
Services infogérés

Plus besoin de peiner vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !

Economiques et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous vous garantissons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore pour que

WARID
Passer à l'action

www.warid.ci | (4 40) 01 23 00 100 | www.facebook.com/warid.ci

BUROTOP IRIS
Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo !

Multiprise APC
parafoudre parasurtenseur
à **9.900** FCFA HT

Clé USB 8 Go
à **3.900** FCFA HT

Cartouche HP 122
à **7.500** FCFA HT

et bien d'autres produits
à des prix défiant toute concurrence !

www.burotop.com

BRAZZAVILLE : 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tél: 05 5777 888 - 06 669 60 80
POINTE-NOIRE : Avenue Moe Kati Matou - après Rond Point Kasai - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

*Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme dans la limite de 1 pièce par client.

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

DES MENDIANTS AFRICAINS DANS LES RUES DE ROME !

Le phénomène est nouveau : les associations d'Africains s'interrogent

C'est la première fois que cela arrive à Rome... Depuis quelque temps, les rues de la capitale italienne voient un spectacle jusque-là inconnu : des mendiants d'origine africaine aux portes des supermarchés, boulangeries et autres grandes épiceries.

Des jeunes gens, la trentaine, tendent la casquette pour quêter quelques pièces. Les associations et regroupements d'Africains s'étonnent de ce phénomène nouveau et ne cachent pas leur embarras. Le Mouvement des Africains d'Italie, que dirige l'Ivoirien Gaoussou Ouattara, appelle même à une concertation sur la question. Dans les sphères administratives et politiques italiennes, on ne semble pas encore s'être rendu compte de la chose. Que le Vatican soit depuis longtemps

à la recherche de solutions à une autre forme de mendicité, celle des Églises africaines, est une donnée connue. Mais il ne semble pas bien clair chez les dirigeants qu'un changement d'attitudes est en train de prendre pied chez des Africains qui ne comptaient pas jusqu'à présent parmi les personnes arrêtées pour délit de mendicité sur la voie publique.

Tant que les personnes intéressées se rencontraient de temps en temps aux abords de l'imposante mosquée de Rome, on l'assimilait au prolongement d'une pratique religieuse curieuse, certes, mais pas inquiétante. La mendicité était jusqu'ici le fait de populations pauvres de l'Europe de l'Est, des Tziganes et des Roms en particulier. Mais voilà que depuis quelques mois, Nigériens, Érythréens et Somaliens

deviennent des concurrents en adoptant cette pratique.

En l'absence d'une étude et d'une véritable enquête même de presse, ceux qui en parlent sont divisés. Il y a ceux qui évoquent un phénomène marginal qui finira par passer. Et il y a tous les autres qui estiment que dans les phénomènes sociaux, personne ne sait dire comment et quand s'arrêtera une pratique. Les Africains d'Italie étaient jusqu'ici connus pour occuper largement le secteur de la vente ambulante. On les appelle « *Vous-compra* », « *Vous, achetez* », en petit nègre italien. Ils sont champions pour fourguer aux touristes et visiteurs de passage de la maroquinerie contrefaite de Naples, du faux artisanat importé du Sénégal et autres babioles à bas prix.

Lucien Mpama

AFRIQUE CENTRALE

Une plateforme en faveur de la bonne gouvernance forestière

La Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) a mis en place un quatrième groupe de travail, dont la mission sera de proposer des solutions et recommandations susceptibles d'améliorer la bonne gouvernance des forêts au niveau de la sous-région.



Le lancement opérationnel de cette plateforme sous-régionale a eu lieu à l'issue d'un atelier tenu les 23 et 24 octobre à Brazzaville, sous la coordination du ministère de l'Économie forestière et du Développement durable.

Outre son but de faciliter aussi la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques instituées dans le cadre des processus internationaux, notamment l'accord de partenariat volontaire FLEGT, le groupe de travail a également pour mission d'améliorer la participation des parties prenantes dans la mise en œuvre des politiques forestières, à savoir la coordination, l'harmonisation et le suivi.

« *Ce groupe est un début de concrétisation de l'option prise depuis quelques années par le secrétariat exécutif de la Comifac de mettre en place une instance subsidiaire, permettant de consolider la visibilité et les retombées de l'engagement des États membres en faveur de cette politique forestière* », a déclaré le secrétaire exécutif de la Comifac, Raymond Mbitikon.

Rappelant les principes fondamentaux de la bonne gouvernance, clé de la gestion durable des forêts, le représentant de la GIZ – l'agence de coopération internationale allemande pour le développement –, Hubert Thorsten, a souligné que les défis à relever en matière de gouvernance forestière étaient énormes dans la sous-région. « *Nous sommes convaincus qu'un tel groupe de travail va permettre à la Comifac et à ses partenaires de contribuer à la recherche des solutions pour améliorer la transparence, l'équité et la capacité dans le secteur forestier* », a-t-il indiqué.

En tant qu'organisation pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, la Comifac compte déjà trois groupes de travail fonctionnels, chacun avec une spécialité : la biodiversité, le climat et la lutte contre la désertification, la dégradation de terre. Ce quatrième groupe est créé sur les cendres de la task force FLEGT initiée en 2006 et dont les résultats n'avaient pas satisfait les attentes des pays membres.

Dans le but d'atteindre ses objectifs, la Comifac a mené, en 2012, un travail sur le développement des outils harmonisés pour le suivi du bois légal en transit en Afrique centrale, grâce à un financement du groupe Afrique-Caraïbe-Pacifique, facilité par l'Union européenne et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Lopelle Mboussa Gassia

Brazzaville
Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
IC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe Noire
IC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
IC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
IC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
Membres chez nous

www.flyeca.com | Relations clients : +33 (0) 6 70 64 50 91 (Congo) | +33 (0) 78 77 28 77 (France) | email: relations.clients@flyeca.com

FONDS EUROPÉENS POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le Congo, le Tchad et la RDC veulent créer un réseau des ordinateurs en Afrique

Pour encourager les pays africains, bénéficiaires des Fonds alloués par l'Union européenne, notamment dans le cadre des Fonds européens pour le développement (FED), à initier des politiques d'échange de compétences et favoriser l'esprit de cohésion entre les partenaires, le Tchad, la République démocratique du Congo et le Congo Brazzaville ont résolu de mettre en place un réseau des ordinateurs.

Le sujet fera partie de la liste des recommandations qui seront présentées à la prochaine réunion préparatoire du 11^e FED qui s'ouvrira le 2 novembre à Bruxelles. La question a été évoquée par le coordonnateur tchadien de la cellule Action FED, Abatcha Kadai, lors d'un entretien qu'il a accordé le week-end

dernier aux Dépêches de Brazzaville.

Selon le coordonnateur tchadien, l'initiative permettra aux pays africains, surtout aux gestionnaires des fonds FED, de renforcer leurs capacités à travers les expériences des autres pays. Cela leur permettra de s'assurer des forces et faiblesses des uns et des autres. « *Je suis venu au Congo pour échanger avec les cadres du pays, notamment ceux qui ont la charge de gérer la coopération entre le Congo et l'Union européenne. Parce que la coopération est régie par des règles et principes que nous devrions réciproquement respecter* », a précisé Abatcha Kadai avant d'insister sur l'importance de la communication entre les ordinateurs, un facteur contribuant à l'amélioration des techniques de

travail.

Parlant en outre des dépenses, de la gestion des fonds FED par les États partenaires de l'UE et de la procédure de négociation, l'orateur a souligné que l'argent du FED était orienté selon les critères liés à la position économique du pays, tout en tenant compte de sa superficie et de ses urgences. Ce qui explique que tous les pays ne bénéficient pas des mêmes avantages. Ainsi, comparativement au Congo qui, cette année, avait une enveloppe de 60 millions d'euros, la République démocratique du Congo a bénéficié de 694 millions d'euros et le Tchad de 369 millions d'euros. Mais, une fois alloué, cet argent ne peut pas être détourné par qui que ce soit. Car il y a des procédures de dépenses qui sont mises en place. Par exemple, pour le Congo, ce

n'est pas la direction des programmes avec l'UE qui gère, elle assure simplement le suivi. Le pays a choisi la politique de régie indirecte et ce sont les bureaux d'études qui gèrent les fonds et rendent compte à l'ordonnateur national ainsi qu'à la délégation de l'UE. Alors qu'au niveau du Tchad et de la RDC, c'est la politique de la gestion directe. « *Ces étapes ne sont pas connues de tout le monde. Ce qui est souvent à l'origine de mauvaises interprétations sur la gestion des fonds. Or dans le système de régie indirecte auquel le Congo adhère, en cas d'inéligibilité sur les dépenses, ce sont les bureaux d'études qui remboursent. Contrairement au système de régie directe où le gouvernement est dans l'obligation de rembourser. Par ailleurs, au*

Congo, le bureau d'études est pris en charge à 100% par le gouvernement alors qu'en RDC et au Tchad, il est financé par le FED », a-t-il ajouté.

Insistant sur les missions qui leur sont dévolues, le coordonnateur tchadien, Abatcha Kadai, a reconnu qu'ils ont la lourde tâche d'informer et d'éclairer les populations sur le fonctionnement des projets FED. L'accomplissement de cette mission nécessite des échanges permanents entre les ordinateurs africains. Pour Abatcha Kadai, le Congo occupe une bonne position dans le cadre de sa coopération avec l'UE. Le pays respecte ses engagements et la construction de la route Kinkala-Brazzaville constitue une preuve tangible.

Rock Ngassakys

ECONOMIE VERTE

Ban Ki-moon appelle à une transition vers l'énergie propre pour stimuler le secteur

À l'occasion du Forum mondial sur la croissance verte, qui se tient actuellement à Copenhague (Danemark), le secrétaire général de l'ONU a estimé que cette transition était possible grâce à l'innovation, à des investissements considérables et à une coopération renforcée de tous les États.

« *La réalisation d'une transition vers l'énergie propre requiert des efforts communs des gouvernements, des banques d'investissements multilatérales, du secteur privé, de la société civile, et des universitaires [...]. Nous sommes partenaires sur la voie de la durabilité et nous n'avons pas le temps à perdre* », a déclaré

Ban Ki-moon dans son discours. Estimant que le mode de production et l'utilisation de l'énergie sont « *la principale cause* » du changement climatique, le secrétaire général a appelé à une action conjointe plus vigoureuse pour remédier à cette situation. « *L'impact sur l'économie mondiale est de plus en plus évident. Nous évaluons le coût en vies humaines et en pertes économiques* », a-t-il souligné, ajoutant que des solutions peuvent être trouvées dans ce secteur partout dans le monde.

Ban Ki-moon a par ailleurs parlé de trois importantes dates butoirs, dont celle des Objectifs du millénaire pour le développement

(OMD) à la fin de 2015. À ce sujet, les dirigeants du monde se sont mis d'accord pour établir un nouveau cadre pour le développement durable en 2015, mais aussi pour parvenir à un accord sur le changement climatique. « *L'année 2015 représente donc une occasion historique de lancer le monde sur la voie de la durabilité. Pour cela, nous devons éradiquer l'extrême pauvreté et maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2 degrés au-dessus des niveaux préindustriels* », a argumenté le secrétaire général.

Pour le chef de l'ONU, l'atteinte de ces objectifs passe par un sursaut mondial important, à commencer

par un effort concerté pour accélérer les progrès vers les OMD. Pour ce faire, il a proposé la convocation d'une Conférence internationale sur le climat en septembre 2014 qui réunira gouvernements, entreprises, investisseurs et dirigeants de la société civile du monde entier, afin de mobiliser la volonté politique pour des négociations sur le climat et pour de nouveaux engagements concrets. « *Nous avons besoin de moyens considérables pour pouvoir assurer le développement rapide d'infrastructures à faibles émissions de carbone. Nous constatons des progrès, mais à une cadence et ampleur insuffisante* », a déclaré Ban Ki-moon. « *Les changements*

climatiques sont la plus grande menace pour le développement durable. Pourtant, trop souvent, nous oublions que la lutte contre les changements climatiques est l'une de nos plus grandes opportunités », a-t-il poursuivi.

« *Avec une action constructive, nous pouvons créer des emplois, améliorer la santé publique, protéger l'environnement et stimuler la croissance verte et durable. Dans les années à venir, nous devons tous faire de notre mieux pour surmonter les obstacles au financement climatique qui existent dans l'économie mondiale* », a conclu le secrétaire général des Nations unies.

Nestor N'Gampoula



TerraTech
Le monde de l'informatique



Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery



Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

235.000 H.T



LUTTE CONTRE LA DRÉPANOCYTOSE

Plaidoyer en faveur de la création d'un fonds mondial pour la prise en charge des malades

L'épouse du chef de l'État, présidente de la Fondation Congo Assistance, a été invitée à participer à la treizième conférence internationale sur la thalassémie et les hémoglobinopathies, et à la quinzième conférence internationale des patients et des parents qui se sont tenues du 20 au 23 octobre à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis.

Plusieurs pays, notamment l'Égypte, l'Iran, l'Iraq, l'Argentine, le Liban, etc., ont pris part aux deux réunions éducatives bi-annuelles organisées par la Fédération internationale de la thalassémie et la Fondation humanitaire et scientifique de son Altesse Sheikh Sultan Bin Khalifa.

Sur le thème « La voix des patients et des malades du monde entier », ces conférences avaient pour objectif de permettre aux spécialistes, aux patients et à leurs parents d'obtenir les dernières informations sur la maladie, d'échanger des expériences, de développer la collaboration, d'améliorer la qualité des services médicaux et de garantir l'accès au traitement pour les malades afin d'améliorer leur qualité de vie.

« Nous sollicitons l'appui des parents des malades pour nous accompagner dans cet effort de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation, qui, hier encore, était important en direction des drépanocytaires. Graduellement, le combat que nous avons initié contribue tant soit peu à réduire la perception négative que cette maladie avait dans l'inconscient collectif congolais, voire africain », a déclaré Antoinette Sassou N'Guesso dans son discours d'ouverture à la conférence sur la drépanocytose, où le Congo était le seul pays de l'Afrique centrale à participer.

Peu avant, elle avait rappelé l'historique du plaidoyer réalisé à travers le monde, qui a permis de sortir cette maladie de son anonymat pour être reconnue par les Nations unies comme un problème de santé publique majeur, à travers la résolution A/63/237 du 22



L'assistance à la conférence internationale

décembre 2008, et en instaurant, le 19 juin de chaque année, la Journée mondiale de sensibilisation sur la drépanocytose.

« Cette reconnaissance internationale n'aura de portée réelle à l'endroit des malades que si nous leur permettons d'avoir accès à une prise en charge efficace dans tous les pays. C'est pourquoi nous pensons que le dernier étage de notre édifice doit être la création d'un fonds mondial, basé sur des financements innovants, afin d'assurer sa pérennité. Je vous invite donc à vous joindre à nous pour proposer des solutions réalistes, qui devront permettre la création de ce fonds spécifique », a-t-elle insisté, remerciant l'ex-première dame du Sénégal, Viviane Wade, pour son apport dans la lutte contre cette maladie.

Dans le cadre de la lutte contre la drépanocytose, la première dame du Congo n'a pas manqué de par-



La visite des stands (crédit photos Adiac)

ler des actions qu'elle mène, parallèlement à l'action de l'État, à travers la Fondation Congo Assistance qu'elle préside et de l'apport des associations des drépanocytaires dans le travail de sensibilisation et de plaidoyer.

Situation de la drépanocytose dans le monde, en Afrique et au Congo

Selon les dernières statistiques fournies par l'Organisation internationale de lutte contre la drépanocytose, plus de 50 millions de personnes sont touchées par cette maladie génétique, qui entraîne 200 000 décès chaque année ; 156 pays dans le monde sont concernés et 100 millions de personnes sont des porteurs sains. Chaque année, 500 000 enfants naissent atteints de la drépanocytose.

En Afrique, on compte plus de 300 000 enfants atteints de la maladie. On note 25 à 30% de forme hétérozygote dans certaines ré-

gions et un enfant sur cent est homozygote.

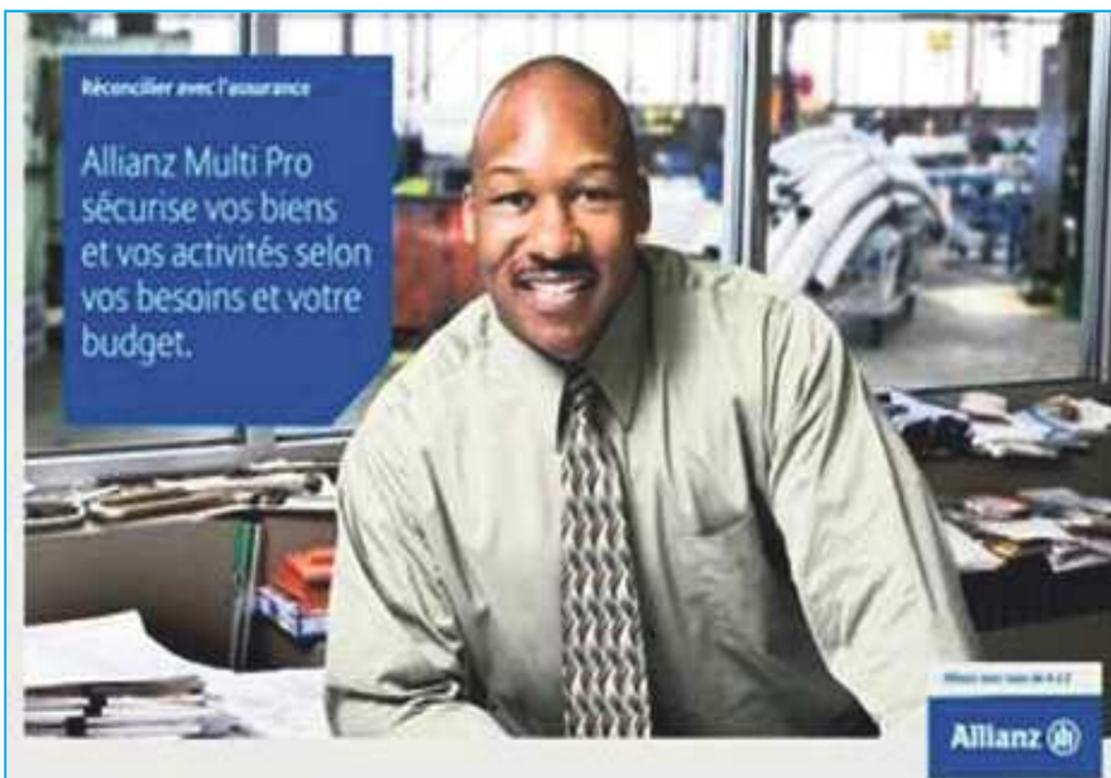
Sur une population de 4 millions d'habitants, environ 25% sont porteurs du trait génétique de la maladie et 2% des enfants naissent drépanocytaires.

Dans le cadre des efforts consentis par le Congo pour favoriser la prise en charge des malades, on peut citer, entre autres ; la gratuité de la consultation hospitalière des enfants drépanocytaires ; la dotation du centre hospitalier et universitaire de Brazzaville avec un appareil de dépistage de dernière génération ; la distribution de kits de première nécessité aux enfants malades ; la remise de lots d'acide folique lors des formations sanitaires, etc.

Depuis six mois, le Congo a entrepris la construction et l'équipement d'un Centre national de lutte contre la drépanocytose. Cette structure de référence permettra de rapprocher le malade du corps médical soignant.

La treizième conférence internationale sur la thalassémie et les hémoglobinopathies et la quinzième conférence internationale des patients et des parents ont été l'occasion de présenter une exposition-photos pour rendre hommage au président des Émirats arabes unis, Dr. Sheikh Sultan Bin Khalifa Bin, et à son épouse, aux médecins, aux différentes associations et autres personnalités qui apportent leur contribution dans la lutte contre la drépanocytose. La première journée a été consacrée à la remise des trophées en guise d'encouragement à toutes ces personnalités.

Yvette Reine Nzaba,
envoyée spéciale à Abu Dhabi



MUSIQUE

David Neerman et Lansiné Kouyaté à Brazzaville

Le duo franco-malien a entamé depuis le 20 septembre une tournée de deux mois en Afrique. Après l'Égypte, l'Érythrée, l'Ouganda et le Kenya, il pose ses valises à Brazzaville pour un concert ce 24 octobre en soirée à l'Institut français de Brazzaville.

Accompagnés de mélodies entêtantes, les spectateurs iront à la rencontre d'un griot malien, virtuose du balafon, et d'un joueur français de vibraphone, un instrument qui allie à la fois clavier et percussions. L'alliage Kouyaté-Neerman, c'est la juxtaposition de deux hommes, de deux cultures et de deux pratiques musicales.

Depuis huit ans, Lansana et David ont opté pour des instruments à la fois différents et proches dans leurs sonorités. À travers leur musique, ils inaugurent un dialogue instrumental qui ne se limite pas à la recherche d'airs de famille. Ainsi poussés par la curiosité, le besoin d'une expression très personnelle et l'envie d'ouvrir une voie qui va plus loin que le croisement de deux chemins, les deux artistes permettent à leurs instruments de converser au présent tandis qu'ils ont un passé musical différent.

Après Kaganba, leur premier album sorti en 2008, ils continuent l'aventure depuis septembre 2011 dans Skyscrapers & Deities, qui est le fruit mûr à point de cette évolution dans laquelle ils inventent la world music.

Hermione Désirée Ngoma



Lansiné Kouyaté et David Neerman

DANSE

Paris accueille le Battle Afro

Le 27 octobre 2013 à La Cigale, à Paris, l'association Battle Afro et Master & Platinum présentent la cinquième édition du Battle Afro organisée par le Congolais Cédric Sitha-Depaget, président de ladite association. Cette édition met l'accent sur un mix de danses aux influences africaines. Il s'agit d'un événement marquant un réel échange entre différentes cultures, avec une ambition de faire rayonner les multiples facettes de la danse afro-caribéenne.

Créé en 2008, le Battle Afro constitue un événement artistique mettant à l'honneur la danse afro-caribéenne et ses influences. Le

spectacle se caractérise par la mise en scène de confrontations chorégraphiques de groupes représentant trois univers de danse avec élimination directe par le grand jury. L'univers « caribéen » réunit quatre groupes se défiant dans des prestations comme le ragga-jam, le raggaeton, la dancehall. L'univers « africain » met en concurrence huit groupes pour le titre de meilleur groupe afro, sur des rythmes comme le ndombolo, le coupé-décalé, le kuduro, le mbalax ou encore l'Azonto. Enfin, l'univers « américain » mettra en compétition quatre groupes dans des prestations new style, funk style et B-

Boying. Dans chaque univers, les meilleurs seront distingués. À l'affiche également la découverte des CEO Dancers (meilleur groupe en Afrobeat d'Angleterre) et les Paradox-Sal, un groupe mêlant hip-hop et danse africaine. Plusieurs animations et jeux-concours seront proposés au public, ainsi qu'un live du jeune artiste La Pioch, suivi des talentueux Bana C4 et de l'artiste ivoirien Serge Beynaud. Le Battle Afro 2013 sera présenté par Alicia Fall et Phil Darwin avec un jury présidé par l'artiste international congolais Ferre Gola. Les danseurs et chanteurs promettent du grand spectacle !

Richard Ballet

RUSSIE

L'affaire Sergueï Filine sur la table des juges

Ouvert le 22 octobre au tribunal Mechtchanski de Moscou, le procès sur l'affaire d'agression à l'acide contre Sergueï Filine, danseur et directeur artistique du théâtre Bolchoï, qui a failli perdre sa vue et a subi 22 opérations lors de son hospitalisation dans une clinique en Allemagne.

Cette agression a révélé des rivalités féroces et conflictuelles au sein de l'institution. Sergueï Filine a été attaqué le 17 janvier dernier en bas de son immeuble par un inconnu qui lui lança une fiole d'acide en plein visage. Cet acte a été condamné par le gouvernement russe et a soulevé l'émotion de tous les artistes, du public avant de faire le tour des médias du monde entier.

Pavel Dmitritchenko est le premier

suspect, il est en détention provisoire depuis le mois de mars. Le danseur soliste du Bolchoï a avoué avoir commandité l'attaque avec ses deux complices, Iouri Zaroutski l'exécutant et Andreï Lipatov, le chauffeur, tout en invoquant des désaccords artistiques existants mais, dit-il ne pas vouloir une agression au vitriol. Pavel Dmitritchenko a également exprimé ses regrets lors d'aveux diffusés par la télévision russe « *J'ai organisé cette agression mais je ne voulais pas aller aussi loin* », a-t-il expliqué. « *Dmitritchenko ne se considère pas coupable d'avoir porté atteinte à la santé de Filine. J'espère que le tribunal pourra mettre de côté l'émotion publique suscitée par cette affaire et rendre un verdict fondé sur des preuves et juste* », a déclaré

l'avocat de Dmitritchenko. Anastasia Volotchkoïva pense que l'agression de Sergueï n'a rien à voir avec la danse « *Il s'agit d'un conflit interne, lié à l'administration du théâtre, à la mafia qui gravite autour d'elle, aux intrigues de pouvoir, au partage de la rente et des postes en vue* »

Dmitritchenko et ses deux complices risquent 12 ans d'emprisonnement, accusés de « *blessures volontaires préméditées* » Après une greffe de peau et plusieurs opérations aux yeux, le directeur artistique du théâtre Bolchoï, a repris en septembre son travail, il est désormais accompagné d'un garde du corps et porte des lunettes noires, son visage porte encore des traces de brûlures.

Rosalie Bindika

PEINTURE

Les femmes révèlent leurs talents

Le club des femmes artistes, peintres et sculpteurs (cfaps) anime une exposition depuis le 22 octobre dans l'enceinte de l'Unesco.

L'exposition se tient en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Il s'agit pour les organisateurs d'encourager et promouvoir la création artistique féminine. Pendant un mois, seront exposés les tableaux de différents artistes

à l'instar de Florence Mbilampassi, artiste peintre confirmée, Judith Konda, Wilfried Habib et bien d'autres. Des toiles qui renvoient aux conditions de la femme : en tant que génératrice de l'homme, aux scènes de marché, à la marginalisation, etc.

Le club des femmes artistes peintres et sculpteurs est créé en 2000 à Oyo avec pour siège Brazzaville. Il dispose de six antennes : Pokola, Ényellé, Oyo, Ngo, Kinkala et Brazzaville. Le CFAPS forme de nombreuses jeunes filles congolaises dans les domaines des arts plastiques. Pour la présidente, c'est une manière de lutter contre le chômage en milieu féminin.

Florence Mbilampassi pense que cette initiative permet d'assurer la relève des premiers artistes que sont : Michel Hengo, Émile Mokoko, Marcel Gotène, Hilarion Ndinga, David Makoumbou, Mouanga et bien d'autres.

L'Unesco encourage les femmes

Diallo Abdourahamane, représentant de l'Unesco au Congo a salué cette initiative des femmes : « *Ce potentiel culturel mérite une attention particulière en termes d'appui afin de lui faire jouer son rôle de*



vecteur de développement ».

Un engagement qui s'inscrit dans le droit fil des orientations de la directrice générale, le 8 mars 2013. « *L'Unesco œuvre sur tous les plans pour mettre fin à la violence contre les femmes (...). Nous devons aider les femmes à s'imposer à la tête de toutes les entreprises humaines à commencer par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information pour autonomiser les femmes et leurs garantir l'égalité* », déclarait Irina Bokova.

Cette exposition prendra fin le 22 décembre prochain.

R.B.

MODE

L'Institut Motsé-Akanati international ouvre ses portes à Brazzaville

En présence d'Adélaïde Yvonne Mougany et d'Émilienne Raoul, respectivement ministre des petites, moyennes Entreprises et de l'artisanat, des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Motsé Akanati a lancé son institut de formation de stylistes-modélistes le 22 octobre à l'École nationale des beaux-arts.

« J'ai entendu le cri du président de la République qui a demandé à la diaspora de rentrer au pays pour participer à son émergence. Les produits de luxe y contribuent et j'ai décidé de regagner le Congo », a-t-elle affirmé, soulignant qu'il y a trois ans, la conférence qui s'est tenue à ce sujet à Paris (France) avait unanimement reconnu que le futur continent du luxe était l'Afrique. C'est donc avec de nombreux projets en tête que la styliste, modéliste, créatrice et fabricante de parfums a choisi de revenir au bercaïl. Parmi ces pro-

jets, l'ouverture de l'Institut Motsé-Akanati International (IMA).

« L'école est ouverte à tout le monde », a-t-elle déclaré à l'assistance et devant les membres du gouvernement, qui ont salué son initiative.

Motsé Akanati a remercié les deux ministres qui l'ont aidée dans son projet ainsi que le député de Souanké, Henri Zoniaba Ayimessone, qui lui a permis de découvrir le district de Souanké où elle a capturé des essences pour ses futurs parfums. Elle a rappelé que, grâce au président de la République, elle a réalisé, en 1983, sa première exposition internationale en France, profitant du vol présidentiel alors qu'elle n'était qu'une jeune créatrice.

« J'ai voulu que désormais les Congolais aient un savoir-faire et que nos créations correspondent aux normes internationales pour être distribuées. J'ai déjà un point de vente, et je voudrais aussi per-



Le défilé de mode

mettre aux jeunes Congolais qui ont du talent et qui veulent apprendre de se faire connaître, qu'ils aient un lieu d'exposition et pourquoi pas, une chaîne de boutiques avec plusieurs créateurs congolais sur place », a-t-elle expliqué.

profession de styliste-modéliste : on y apprendra à faire des carnets de tendance, à dessiner des modèles et à créer une ligne de vêtements.

Quant au coût, Motsé Akanati a précisé : « Je n'aime pas parler en

des beaux-arts qui a interprété l'hymne national du Congo, La Congolaise, et l'hymne de la paix Congo de Jacques Loubelo.

Motsé Akanari, la première styliste et

Les trois niveaux d'apprenants de l'IMA

« J'ai voulu que désormais les Congolais aient un savoir-faire et que nos créations correspondent aux normes internationales pour être distribuées. J'ai déjà un point de vente, et je voudrais aussi permettre aux jeunes Congolais qui ont du talent et qui veulent apprendre de se faire connaître, qu'ils aient un lieu d'exposition et pourquoi pas, une chaîne de boutiques avec plusieurs créateurs congolais sur place »,

L'IMA propose trois niveaux de formation. En loisirs créatifs, les travailleurs pourront décompresser et apprendre à confectionner leurs vêtements. Le deuxième niveau s'adresse aux personnes qui souhaitent se reconvertir en apprenant un nouveau métier. Enfin le troisième niveau, prépare à la



Motsé Akanati et les autorités lors de la visite de la salle Paco-Rabanne

termes de coût, je préfère que les personnes viennent voir si elles peuvent travailler dans ce milieu ou pas. Si la personne a du talent et qu'il y a un problème de coût, on peut trouver des solutions. La durée de la formation peut être de trois mois, neuf mois, une année ou plus, cela dépendra de l'apprenant. »

Les mannequins ont présenté des costumes de différents styles lors du défilé de mode. La visite des salles Paco-Rabanne et Donald-Caldwell de l'institut a été le clou de la cérémonie, agrémentée par la chorale de l'École

parfumeuse congolaise

Le 22 octobre 1983, Motsé Akanati a organisé son premier défilé de mode au Congo, à la chambre de commerce de Brazzaville, en présence du ministre Jean-Baptiste Tati Loutard. En 1989, elle a représenté, à Sofia (Bulgarie), le Congo à la commission mixte organisée par Henri Djombo, alors ambassadeur du Congo dans ce pays. Première styliste et parfumeuse congolaise, Motsé Akanati est aussi peintre sur toile et sur soie, créatrice des bijoux et spécialiste de l'impression textile.

Bruno Okokana

IN MEMORIAM

24 octobre 2010
- 24 octobre 2013

Il y a trois ans que le bateau de la vie de Jean Bedel Pala Inkoua (112) s'échoua après avoir vogué pendant plus d'un demi siècle sur l'océan de la vie.

Pala, ton calme, ton sourire et ta joie de vivre, à jamais gravés dans nos cœurs, nous continuerons à évoquer ton nom auprès de nous. Que Dieu délivre ton âme. Repose en paix. Dieu est lumière.



24 octobre 2011-24 octobre 2013, il y a deux ans, mourait à Brazzaville, Yolande Ditongo.

En cette date commémorative du deuxième anniversaire de sa disparition, Thierry Nougou, rédacteur en chef aux « Dépêches de Brazzaville » et la famille Ditongo prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.



CHANGEMENT DE NOM

Mon fils s'appelle Koumous Jean Nicolas Michel. Je désire qu'il porte mon nom et se faire appeler Elenga Oссерé Jean Nicolas Prince. Tous ceux qui ont un intérêt légitime peuvent faire opposition dans un délai de trois mois.

AVIS DE VENTE

Il est mis en vente un domaine de vingt (20) parcelles jumelées sis à Djiri non loin du site des jeux africains. Références du domaine : Plan de bornage de la direction départementale des affaires foncières du cadastre et de la topographie du Pool N° 448 et 449 de juin 2012. Contact : 06 889 35 35 / 06 923 16 16

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C. SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

DEVANT LE CONGRÈS

Joseph Kabila annonce un gouvernement de cohésion nationale

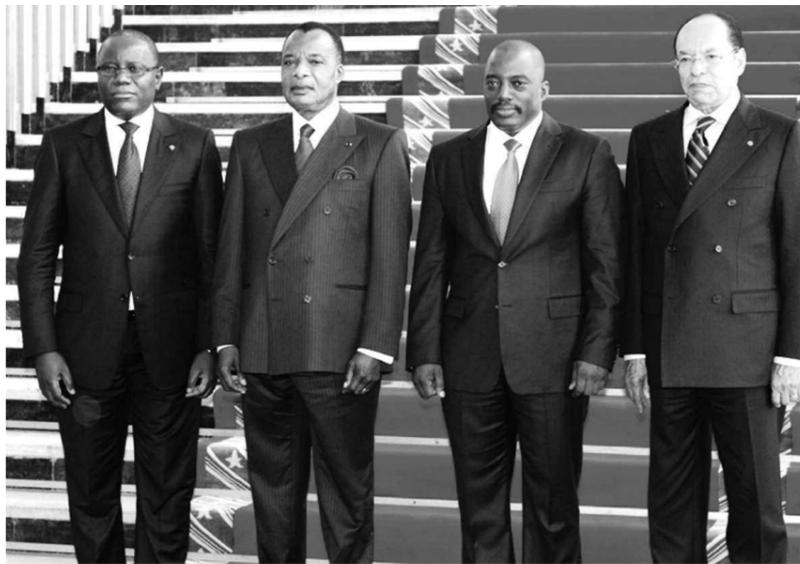
La nouvelle équipe gouvernementale comprendra aussi bien les représentants de la majorité que ceux de l'opposition et de la société civile.

« J'annonce, dans le cadre de la politique d'ouverture prônée depuis mon investiture, qu'un gouvernement de cohésion nationale sera bientôt mis en place ». C'est en ces termes que s'est exprimé Joseph Kabila le 23 octobre devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès au Palais du peuple à la lumière des recommandations issues des concertations nationales. Devant son homologue de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, de la présidente de la Commission africaine, Dlamini Nkomo, et de nombreux invités, Joseph Kabila a indiqué à son peuple et aux institutions de la RDC la marche à suivre afin de matérialiser lesdites recommandations.

« C'est à un changement profond que nous sommes collectivement appelés, changement de mentalité, de méthodes et de comportements », a-t-il déclaré avant de dévoiler les contours du prochain gouvernement. Celui-ci comprendra aussi bien les représentants de la majorité que ceux de l'opposition et de la société civile. Il aura pour mission prioritaire de rétablir la paix et l'autorité de l'État sur l'ensemble du pays, de consolider la cohésion nationale, de poursuivre l'œuvre de la reconstruction, d'appuyer le processus de décentralisation et d'améliorer les conditions sociales des citoyens.

Poursuivre le cycle électoral

Tout en souscrivant à toutes les recommandations prises dans le cadre des concertations nationales, Joseph Kabila a noté la nécessité de planifier leur mise en œuvre à court, moyen et long terme au niveau tant national, provincial que local. Et parmi les priorités, l'organisation des élections locales, municipales, provinciales et sénatoriales figure en bonne place. Aussi a-t-il exhorté la Commission électorale nationale indépendante (Céni) à présen-



Joseph Kabila et Denis Sassou Nguesso entourés par les deux co-présidents des concertations nationales (photo Kokolo)

ter en toute diligence au Parlement le calendrier électoral et à poursuivre le cycle électoral sans attermolements. Quant au Sénat et les Assemblées provinciales en fonction, le chef de l'État estime qu'il est nécessaire de les maintenir jusqu'à l'installation effective de nouvelles institutions correspondantes issues des élections à organiser dans un délai court.

Sur la même lancée, Joseph Kabila a réitéré sa proposition de faire obligation aux formations politiques de présenter sur chaque liste électorale des candidats éligibles au moins 30% des femmes. Tout en reconnaissant qu'il s'agit d'un progrès notable qui ne garantit cependant pas une augmentation sensible de la gent féminine dans les assemblées délibérantes, il a néanmoins invité le législateur « à examiner la possibilité d'ajouter dans chaque circonscription de trois sièges ou plus, un siège pour qui la compétition ne sera ouverte qu'aux femmes ». Et pour assurer la crédibilité des élections à venir, il a déclaré souscrire à l'organisation du recensement général (la dernière remonte en 1984) et à l'identification des Congolais, voie obligée pour la délivrance de nouvelles cartes d'identité. Bannir l'affairisme au sein de l'armée et

la police

Rejoignant les recommandations des concertateurs en rapport avec la thématique « Désarmement, démobilisation, réinsertion sociale ou rapatriement », le chef de l'État a noté la persistance de l'instabilité dans les territoires de Rutshuru, de Nyirangongo et de l'Ituri perpétrée par des groupes armés à la solde des intérêts étrangers en violation du droit international. Il a indiqué souscrire totalement à l'idée d'éradication des groupes armés. « Ces groupes, quels qu'ils soient, n'ont d'autre choix que de déposer les armes et de se rendre ou d'y être contraints par la force », a-t-il martelé. Dans la foulée, il a exhorté le gouvernement à veiller à la professionnalisation et à la montée en puissance des Fardc. Là-dessus, il a loué les récents hauts faits d'armes de l'armée nationale dans la défense de l'intégrité du territoire et dans la sécurité des personnes et de leurs biens. Il a, sur le même ordre d'idées, plaidé pour la poursuite de la réforme du secteur de sécurité qui passe à ses yeux pour la priorité des priorités. Une feuille de route a déjà été élaboré par le gouvernement afin d'opérationnaliser cette réforme.

Aussi, pour renforcer davantage la dis-

cipline au sein des Fardc, a indiqué Joseph Kabila, l'auditeur général est appelé à accentuer les enquêtes à charge d'officiers supérieurs et subalternes ainsi que des hommes de troupes soupçonnés de pillages des ressources et de détournement des soldes des militaires. « Tout affairisme doit être banni dans l'armée et la police », a en outre souligné Joseph Kabila tout en ajoutant que les cadres et agents des services de sécurité devraient dorénavant être soumis aux règles rigoureuses d'éthique. Il a, par ailleurs, annoncé la nomination prochaine d'un représentant du chef de l'État en charge de promouvoir la lutte contre les violences sexuelles ainsi que le recrutement d'enfants soldats censé servir d'interface avec la communauté internationale dans ce domaine.

Libération en vue des prisonniers militaires et civils

Au chapitre de la « Paix et de la réconciliation nationale », Joseph Kabila a annoncé à l'assistance la signature le même jour d'une ordonnance portant mesure de grâce. Une fois terminée, la libération conditionnelle des prisonniers civils, a-t-il indiqué, il sera procédé à celle des prisonniers militaires. Les militaires détenus sans jugement ou condamnés mais éligibles à la grâce présidentielle devront attendre la loi d'amnistie dont le projet sera bientôt transmis au Parlement. Il a invité le Parlement à faire diligence pour que ledit projet soit examiné et adopté dans les meilleurs délais. Et pour instaurer un nouveau climat de confiance entre les Congolais, il a déclaré que des dispositions seront prises en vue du rapatriement de la dépouille de l'ancien président Mobutu Sese Seko et de l'ancien Premier ministre Moïse Tshombe et ce, en accord avec leurs familles respectives.

Dans le domaine économique, l'on re-

tiendra entre autres, il a égrené quelques mesures parmi lesquelles l'organisation des états généraux des agriculteurs et des paysans, la réforme du secteur fiscal, la poursuite de l'évolution de la certification des ressources minières, forestières, halieutiques et en hydrocarbures, la restructuration de la Cour des comptes, la consolidation du climat des affaires, etc.

Obligation de déclarer les biens

Et compte tenu de l'ambiance de corruption généralisée, de détournement des deniers publics, de coulage des recettes, Joseph Kabila a plaidé pour le renforcement de la lutte contre l'impunité par la redynamisation des mécanismes de répression existants. Et le président de la République d'inviter le Parlement et les Assemblées provinciales à réactiver leur pouvoir de contrôle. Toutefois, la quête de la cohésion nationale n'étant pas synonyme de l'impunité, il a insisté sur la poursuite de la réforme de l'appareil judiciaire sur fond d'une collaboration agissante avec la Cour pénale internationale. Dans la foulée, il a annoncé la nomination imminente d'un conseiller spécial du chef de l'État en charge de cette question. Il sera chargé d'assurer le monitoring permanent de l'évolution des patrimoines ainsi que d'inventorier les cas de malversation, de corruption et d'enrichissement illicite dans le chef des responsables politiques, de hauts fonctionnaires, des cadres de l'administration publique, des mandataires publics, etc. « J'instruis le gouvernement de soumettre au Parlement un projet de loi généralisant l'obligation de déclarer les biens à tous les mandataires publics », a-t-il déclaré en substance. Enfin, Joseph Kabila a dit faire siennes toutes les recommandations issues des concertations nationales car, comme il l'a souligné en liminaire, « quelque pertinente que soit une recommandation, sa capacité contributive à la transformation de la société est fonction de sa mise en œuvre ».

Alain Diasso

GOVERNEMENT DE COHÉSION NATIONALE

Les treize premières mesures

Le président de la République, Joseph Kabila, a dévoilé aux deux chambres réunies en congrès les défis structurels et opérationnels auxquels la prochaine équipe gouvernementale devra s'atteler à répondre de manière efficace.

Pour l'avenir, il s'est dit attaché à une dizaine de mesures concrètes pour une adéquation entre le cadre macroéconomique stable et le vécu quotidien. La première mesure attendue est la convocation des états généraux des agriculteurs et des paysans. Comme deuxième mesure, Joseph Kabila appelle à une réforme du système fiscal congolais. La troisième mesure concerne la poursuite de la certification des ressources minières, forestière, halieutique et en hydrocarbures. Quatrième mesure : l'accélération de la mise en place du conseil économique et social. Quant à la cinquième mesure, elle intègre la restructuration de la Cour des comptes. Après un plan de programmation et de budgétisation, la sixième mesure ouvre la voie au paiement de la dette intérieure certi-

fiée en vue de la relance des emplois dans les PME.

Les autres mesures touchent, notamment, les finances publiques, le portefeuille de l'État et les finances publiques. Joseph Kabila souhaite une mesure mettant en forme toutes les réformes prévues dans le cadre des finances publiques. Comme huitième mesure, il est question d'une évaluation du portefeuille de l'État, et de l'élaboration d'une nouvelle feuille de route dans le processus de transformation en cours. La consolidation du climat des affaires, neuvième mesure, passe par la réaffirmation du respect scrupuleux de la loi sur la passation des marchés et le parachèvement du processus d'adhésion à l'Ohada. La dixième mesure s'applique à la finalisation de la Caisse de

péréquation. Enfin, une bonne nouvelle pour les commerçants. Il s'agit de la onzième mesure sur l'exclusivité des nationaux dans le petit commerce. L'implication obligatoire des Congolais dans la sous-traitance dans tous les secteurs de la vie économique constitue la douzième mesure, très applaudie par la salle. Enfin, Joseph Kabila invite à la création d'un dispositif législatif spécifique en vue de promouvoir l'entrepreneuriat congolais et développer l'actionnariat national. Pour évaluer la performance du gouvernement de cohésion nationale, Joseph Kabila a insisté sur la nécessité de recourir à des indicateurs réalistes.

Ainsi le gouvernement de cohésion nationale attendue incessamment devra nécessairement s'investir dans la pro-

motion des Congolais en vue de l'émergence d'une classe moyenne nationale. « Ce changement permettra de générer des ressources capables de répondre aux impératifs de pacification du territoire national, de restauration de l'autorité de l'État et de satisfaction des besoins sociaux des populations ». En accroissant ainsi ses ressources intérieures, l'État congolais sera en mesure d'accélérer sa marche vers l'émergence économique. Ce défi s'impose aujourd'hui comme une priorité. Pour atteindre cette émergence économique, Joseph Kabila identifie d'autres défis qu'il classe dans le cadre structurel et organisationnel, en vue de promouvoir le développement économique et financier, sans oublier l'appui nécessaire au secteur productif. Un accent parti-

culier doit ainsi continuer à être placé sur le secteur privé. Selon lui, les partenariats public-privé jouent le rôle de moteur de la croissance économique. Dans la foulée, Joseph Kabila a épinglé d'autres défis, notamment le problème posé par le caractère extraverti de l'économie nationale, l'inadéquation entre l'évolution positive des indicateurs macro-économiques et le vécu quotidien des Congolais, l'insuffisance des instruments de contrôle et de régulation économique, l'accroissement du niveau d'exécution budgétaire, les difficultés d'accès au crédit, la rationalisation du système fiscal et la lutte contre la corruption, le détournement des deniers publics et le coulage des recettes publiques.

Laurent Essolomwa

PARLEMENT

Le président Sassou N'Gusso à l'honneur

La disponibilité particulière du président congolais a marqué le peuple de la RDC et ses dirigeants

Devant un parterre d'invités, des sénateurs et des députés venus assistés au discours du chef de l'État sur l'état de la Nation devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès, le président Joseph Kabila a eu les mots justes pour son homologue de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso. Sa disponibilité et sa sollicitude particulière vis-à-vis du peuple congolais ont marqué une nouvelle fois tant les dirigeants que la population de la RDC. Les mots, les ovations et les hommages rendus à Sassou en ont été une preuve suffisante. L'hommage rendu au numéro un de la République du Congo par le président Joseph Kabila et le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo, est justifié par sa disponibilité «24h sur 24» à apporter sa sagesse à la résolution du problème congolais. Il a toujours cru que la paix en RDC aura une conséquence immédiate sur ses neufs pays voisins et, par ricochet, sur le continent africain. «*La présence du président Sassou N'Gusso, honore le peuple congolais, son président et ses institutions*», a déclaré Léon Kengo wa Dondo. La chaude poignée de main à la clôture de la cérémonie du jour au Palais du peuple entre le président Sassou et Léon Kengo wa Dondo, co-président des concertations natio-



Les président Denis Sassou N'Gusso et Joseph Kabila

nales, en dit long à ce sujet. Le nouveau départ auquel le président de la République a convié le peuple congolais n'aurait peut-être jamais été rendu possible sans l'implication personnelle du président congolais. Au plus fort de la crise congolaise, c'est vers lui que se sont tournées plusieurs personnalités congolaises pour demander son arbitrage. En sa qualité d'accompagnateur des concertations nationales, son ombre a plané sur les travaux de Kinshasa du début à la fin et a influencé le déroulement sans véritables blocages des assises du Palais du peuple.

Calendrier électoral

En présence du président de la République du Congo, le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, a orienté son discours sur l'état de la Nation et sur

plusieurs axes dont les élections. Il a invité la Commission électorale nationale indépendante (Céni) à parachever le cycle électoral débuté en 2010. À cet effet, il a insisté sur la nécessité pour cette institution de présenter au Parlement et dans le plus bref délai le calendrier des élections locales, provinciales, sénatoriales et celles des gouverneurs.

Cependant, a-t-il précisé, les institutions et personnalités existantes, Sénat, Assemblées provinciales et gouverneurs restent en place jusqu'à l'entrée en fonction des nouvelles équipes.

Le chef de l'État a invité le Parlement à réfléchir sur le système électoral, spécialement le mode de scrutin proportionnel. Soucieux de la représentativité de la femme, Joseph Kabila a estimé important d'obliger à chaque partie de présenter sur sa liste au moins 30% des candidates. En plus, en vue de garantir cette représentativité, il également convié le législateur à envisager la possibilité de réserver un siège à la seule compétition des femmes, dans les circonscriptions électorales en ayant plus ou moins trois femmes.

Jeannot Kayuba

GROUPE PARLEMENTAIRE UDPS ET ALLIÉS

Kombo Nkisi, Serge Mayamba et sept autres députés sur des chaises éjectables

Les élus du peuple sont accusés d'avoir engagé le groupe aux concertations nationales en violation flagrante de l'orientation politique du groupe exprimée le 31 août.

Deux grandes figures du groupe parlementaire UDPS et alliés, en l'occurrence, les députés Serge Mayamba et Kombo Nkisi, ne sont plus en odeur de sainteté avec la hiérarchie du groupe que pilote Samy Badibanga. Si pour le premier la messe est déjà dite avec son « auto-exclusion » acté par le groupe au regard de ses absences répétées aux réunions du groupe, pour le second, tout se décidera après son audition. « On risque de le désavouer s'il ne convainc pas », entend-on dire en parlant du deuxième vice-président de l'Assemblée nationale. Les deux précités ont été parmi les défenseurs acharnés des concertations nationales en contradiction avec la position de leur groupe parlementaire. En violation flagrante de l'orientation politique du groupe adoptée le 31 août 2013, Serge Mayamba et Kombo Nkisi ont, en effet, pris part aux travaux des concertations nationales, le premier s'étant même adjugé le poste de rapporteur au groupe thématique « Décentralisation et renforcement de l'autorité de l'État ». Et pourtant, il est de notoriété publique que le groupe parlementaire UDPS et alliés associé à d'autres partis d'opposition ont rejeté, à travers leur déclaration commune du 31 août 2013, toute idée de participation à ce forum national. Sans doute attirés par la perspective de la formation d'un gouvernement d'union nationale et par les per diem plantureux qu'on leur faisait miroiter, les deux incriminés ont pris l'option de se démarquer de la position de leur groupe. Le chemin était du reste balisé lors de l'audience que leur avait accordée le 3 septembre Léon Kengo wa Dondo, en sa qualité de co-président du présidium des concertations nationales. Le tandem Serge Mayamba et Kombo Nkisi avait réussi à embarquer dans leur aventure sept autres députés du groupe parlementaire UDPS et alliés qui ont accepté de siéger aux concertations nationales. Depuis lors, l'épée de Damoclès plane également sur eux. Ils sont tenus à « faire usage de leur droit de défense », explique Fabien Mutomb, premier vice-président du groupe. Plus grave, le septuagénaire Kombo Nkisi, qui a conduit la délégation auprès du président du sénat, s'est permis d'engager le groupe, sans se référer à la hiérarchie, en signant la liste reprenant les noms des députés UDPS favorables aux concertations nationales. En tout cas, les chances pour les deux personnalités d'être comptés parmi les membres du groupe parlementaire UDPS et alliés sont minimes. Serge Mayamba, pour sa part, a été notifié depuis le 17 octobre de la décision de son exclusion. Celle-ci, à en croire la hiérarchie du groupe, est conforme à l'article 6 alinéa 5 du Règlement intérieur qui dispose : « *La démission d'office s'opère par le constat fait par le bureau de la cessation effective de la participation aux activités du groupe parlementaire* ».

Alain Diasso

SANTÉ INFANTILE

La Fondation Elisabeth Glaser lance le projet Kimia

Le projet qui va s'étendre sur cinq années vise à augmenter l'accès au paquet complet de prévention, soins et traitement du VIH-sida dans la ville de Kinshasa et la province orientale.

Le coup d'envoi des activités du projet «Kimia» a été donné par le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi, en présence des représentants pays du CDC et de la Fondation Elisabeth Glaser ainsi que le directeur du programme national de lutte contre le sida. L'objectif de ce projet est non seulement d'augmenter l'accès aux services PTME (Prévention de la transmission du sida de la mère à l'enfant) ainsi que l'accès aux services de soins VIH-sida et support de qualité, mais aussi d'élargir et d'augmenter la couverture des services intégrés tuberculose-VIH de qualité.

Financé par les centres des États-Unis pour la lutte contre les maladies (CDC), ce projet de la Fondation Elisabeth Glaser pour la lutte contre le sida pédiatrique (EGPAF) vise le renforcement des services de santé maternelle et infantile avec un focus sur la transmission du VIH de la mère à l'enfant et la prise en charge du VIH-sida en RDC. « *Le lancement du projet Kimia dont il est question aujourd'hui constitue la matérialisation de l'engagement de l'humanité entière de lutter depuis des décennies contre le VIH-sida et ses retombées au sein de la communauté...L'élimination du sida pédiatrique est le socle d'une*



Le ministre de la Santé publique entouré par le Directeur du PNLS et le directeur pays de la fondation EGPAF

génération future sans VIH-sida. Il s'agit de l'ultime motif pour lequel la Fondation Elisabeth Glaser est venu œuvrer en RDC depuis 2001 à travers les organisations partenaires... », a déclaré le directeur pays de la Fondation EGPAF, Dr John Ditekemena.

Ce projet va également se concentrer sur le dépistage VIH des patients tuberculeux et des malnutris, des malades hospitalisés, des victimes des violences sexuelles et autres personnes qui fréquentent les formations sanitaires grâce à l'approche dénommée « Dépistage conseils initié par le prestataire (DCIP) ». En outre, le projet aura aussi recours à l'approche zone de santé qui mettra l'accent sur le renforcement de système de santé et la collaboration étroite avec les équipes cadres des zones de santé. D'après Dr John Ditekemena, le projet aura aussi recours à la stratégie « Peer-to-peer site » qui consiste en un réseautage des établissements de santé en vue de maximiser la synergie pour une ri-

poste efficace. « *Cependant, augmenter la couverture et l'accès aux services de prévention et traitement VIH ne suffit pas en soi, car la lutte contre le VIH-sida ne peut être adéquate que si la qualité des services offerts est améliorée et qu'une bonne frange de la communauté nationale y est touchée* », a-t-il reconnu.

Au cours de sa première année, le projet Kimia va appuyer cent trente-six sites dont cent vingt formations sanitaires dans la ville-province de Kinshasa et seize dans la province orientale, avec expansion des sites au cours des quatre années à venir. Pour information, la Fondation EGPAF appuie cinquante-quatre zones de santé, soit deux cent septante trois formations sanitaires dans quatre provinces de la RDC. Depuis 2012, elle apporte une assistance technique à soixante-cinq structures de santé dans quatorze zones de santé à Kinshasa et trente-six dans quatre zones de santé au Katanga.

Gypsie Oïssa Tambwe

SANTÉ PUBLIQUE

Le projet PESS expliqué aux gouverneurs de provinces

Le Projet d'équipement des structures sanitaires (PESS) et la décentralisation dans le secteur de la santé ont été élucidés aux gouverneurs de provinces au cours d'une réunion présidée par le ministre de la Santé, le Dr Félix Kabange Numbi, le 22 octobre, dans la salle de conférence du ministère de tutelle.

Les gouverneurs du Bas-Congo, Jacques Mbadu; Julien Paluku du Nord-Kivu, Marcellin Cishambo du Sud-Kivu, André Kimbuta de Kinshasa, Ngoy Kasanji du Kasai-oriental, Alex Kande du Kasai-occidental, Kamisendu du Bandundu, le vice-gouverneur de l'Équateur et le président de l'Assemblée provinciale de Maniema ont pris part à cette importante réunion.

Pour le porte-parole des gouverneurs, Julien Paluku, cette réunion est d'une importance capitale, « car nous avons passé en revue les grandes questions sur la décentralisation du secteur de la santé. Nous avons également parlé de la cartographie des interventions dans ce secteur ».

À en entendre le gouverneur du Nord-Kivu, il est temps que cette cartographie soit harmonisée. « *Sans une harmonisation claire, on risque de mener beaucoup d'activités dans un secteur ou territoire au détriment d'autres populations. Pour ce faire, nous avons estimé que cette cartographie devrait rapidement être harmonisée pour que des interventions sanitaires qui seront menées dans l'ensemble du pays puissent être bien coordonnées et profitables à toutes les populations* ».

Parlant du PESS, le ministre de la Santé publique a expliqué aux gouverneurs de provinces les objectifs dudit projet qui consistent à équiper et à réhabiliter au moins deux cents hôpitaux généraux de référence et mille centres de santé et à doter les zones de santé ciblées de médicaments de base de qualité répondant aux besoins de la population.

Aline Nzuzi

TRACASSERIES ROUTIÈRES

L'Asadho insiste sur la réforme de la police nationale

L'ONG exhorte à la revisitation de la mission de ce corps de métier, à son organisation et son fonctionnement.

Dans le rapport d'une enquête menée au mois de septembre sur les tracasseries routières dans la ville-province de Kinshasa rendu public, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a recommandé comme remède la revisitation de la mission de la police nationale (PNC), son organisation et son fonctionnement. Selon cette ONG, reconstruire l'État en RDC revient à réformer les services de sécurité dont la police nationale.

Pour l'Asadho, cette restructuration devrait tenir compte du besoin d'avoir une police totalement dévouée à la protection des personnes et de leurs biens, capable de contribuer à la consolidation de la démocratie et au respect des droits humains. De l'avis de cette ONG, dans une ville comme Kinshasa, la police de circulation routière (PCR) joue un très grand rôle dans la mesure où elle contribue à la sécurité routière en dépit du fait que certaines de ses pratiques constituent des atteintes aux droits des usagers de la route. « Ces pratiques constituent de véritables tracasseries sur les voies publiques », a regretté l'Asadho.

L'ONG a noté que pour les policiers, les

tracasseries seraient justifiées par les conditions socio-professionnelles très mauvaises dans lesquelles ils travaillent alors que pour elle, les tracasseries sur les routes de Kinshasa sont aussi la résultante de la complicité des autorités de la police, de la faible formation des policiers, de l'absence des sanctions et de discipline au sein de la PNC. L'association a considéré également le fait que les populations congolaises n'exigent pas un comportement exemplaire de la part de tous les fonctionnaires, principalement de la PNC. Les populations s'accrochent avec ce genre d'antivaleurs. « Avec le charroi automobile qui est devenu de plus en plus grand dans la ville de Kinshasa et l'indiscipline des conducteurs, la police de circulation routière (PCR) est très sollicitée. Sans la présence de la PCR, la circulation des véhicules à Kinshasa peut devenir impossible. Quoiqu'ils fassent un bon travail, les policiers de circulation routière sont mal payés, ce qui fait qu'ils sont très vulnérables à la corruption et ils inventent toutes sortes de mauvaises pratiques possibles pour obtenir de l'argent auprès des usagers de la route », a noté l'ONG.

La sanction

De l'avis de l'Asadho, pour mettre fin à



Des policiers de circulation routière sur le boulevard du 30 juin

ces antivaleurs qui discréditent la PCR, il est impérieux que les mesures soient prises pour sanctionner négativement tous les policiers qui se comportent de manière indigne sur la voie publique. À l'en croire, à côté de la sanction, il devra être aussi question de former les policiers et de leur donner un salaire qui le mettrait à l'abri de la corruption.

Dans cette optique, l'ONG a recommandé au gouvernement de pouvoir améliorer les conditions de vie des policiers par le paiement d'une solde convenable en tenant compte du pouvoir d'achat et de lancer une campagne de lutte contre la corruption en direction des policiers de circulation routière et

des usagers de la route. Elle a également préconisé la mise en place d'une commission composée des représentants de la PCR, du ministère de Transport et voies de communication (Tvcom) et de la société civile pour documenter tous les cas de tracasserie dont les policiers se rendent coupables sur la voie publique et de faire sanctionner tous les policiers de circulation routière qui s'adonnent publiquement à la corruption et aux tracasseries sur les voies publiques.

Le ministère de Tvcom a été appelé de vulgariser le code de la route au profit des usagers de la route et de la PCR. Cependant, les conducteurs et usagers de

la route ont été exhortés à apprendre et à respecter le code de la route, de refuser de donner de l'argent aux policiers à titre de corruption et de s'abstenir d'utiliser toutes les voies de fait contre les policiers de circulation routière.

L'Asadho a recommandé à la société civile d'organiser des campagnes de lutte contre la corruption et les tracasseries en faveur des policiers et des usagers de la route, d'assurer le monitoring et de dénoncer tous les cas de corruption et des tracasseries dont les policiers se rendent coupables sur les voies publiques. Alors que la population a été appelée à dénoncer auprès des autorités et des organisations des droits de l'homme tous les abus dont les policiers de circulation routière se rendent coupables sur les artères publiques.

Pour cette ONG, en effet, la crise qui sévit depuis des années en RDC est fondamentalement une crise des institutions publiques qui ne savent pas assurer les services de base aux populations locales. Pour l'association, cette crise a fait que l'État soit fragilisé au point que tous les observateurs se demandent s'il existe encore un État dans ce pays. La crise de l'État touche tous les secteurs, principalement les services de sécurité dont la PNC.

Lucien Dianzenza

BANDUNDU

L'Acaj réclame la remise en liberté sans condition de neuf défenseurs des droits de l'homme

Pour l'ONG, le montant de cautionnement décidé par la Cour suprême de justice (CSJ) pour leur liberté provisoire est inique car il n'obéit à aucun élément objectif.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a salué la décision de la CSJ, du 21 octobre, accordant la liberté provisoire aux neuf défenseurs des droits de l'homme (DDH) de Bandundu. Ce pendant, cette ONG a dénoncé le montant exorbitant de cautionnement imposé à ces DDH, « étant donné que la majorité d'entre eux est sans emploi, leurs enfants ont abandonné, cette année, l'école par manque de moyens financiers, et que leurs familles sont menacées de déguerpissement pour non-paiement de loyers ».

Pour l'Acaj, en effet, c'est en réalité une peine d'amende arbitraire déguisée en cautionnement leur imposée pour sanctionner leur engagement pour la promotion et la défense des droits de l'homme. « Le montant de cautionnement décidé par la CSJ n'est pas raisonnable, car il ne prend pas en compte les conditions socio-professionnelles de chacun de neuf défenseurs. Il n'a obéi à

aucun élément objectif et, donc, il est inique », a déclaré le président de l'Acaj, M^e Georges Kapiamba. Ce dernier, au nom de cette association, a, par conséquent, réclamé leur remise en liberté sans condition.

On note que cette liberté a été accordée à ces DDH aux conditions notamment de payer, chacun, la somme de cinq cent mille francs congolais, soit cinq cent cinquante cinq dollars américains, à titre de cautionnement, et ne pas quitter la ville de Bandundu sans autorisation du procureur général près la Cour d'appel.

Kitambala Tayeye, Félicien Tanzey, Dwe Ntotomosi, Kizuba Ngamaki, Tampwo Enayeye, Mboti Moke, Muyembe Ngato, Fimbo Kusabuka et Freddy Kambe, tous, membres de l'Association pour la défense des intérêts de Bandundu, ont été emprisonnés depuis le 25 mars pour avoir adressé un mémorandum au maire de la Ville de Bandundu critiquant la gestion du gouverneur, Jean Kamisendu, et tenté d'organiser une marche pacifique pour dénoncer cette mégestion et le mauvais état de desserte en eau et électricité dans cette ville.

L.D.

INFRASTRUCTURES

Inauguration du pont Basoko

L'ouvrage situé dans la commune de Bandalungwa facilite la circulation aux populations de cette municipalité, de Ngiri-Ngiri, de Selembao, de Ngaliema, de Bumbu, etc.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, a inauguré, le 22 octobre, le pont Basoko, sur l'avenue de la Libération, non loin du rond-point Mullaert. L'ouvrage réalisé par l'Office des voiries et drainage a coûté près d'un million huit cent cinquante huit mille sept cent soixante sept dollars américains. Ces travaux ont duré près de deux mois.

Dans son mot, le chef de l'exécutif provincial, qui a salué la vision de modernité du président de la République permettant l'éclosion des initiatives de développement dans le cadre de la gestion de proximité des attentes de la population, a rappelé que ce pont a été créé en 1959, avant l'indépendance, avant d'insister sur l'intérêt de sa réhabilitation. « Ce pont donne accès aux populations des communes de Ngiri-Ngiri, Selembao, Ngaliema, Bumbu, etc », a-t-il noté. André Kimbuta a profité de cette occasion pour rassurer la population de la détermination du gouvernement provincial à poursuivre son programme infrastructures. Il a également lancé un appel à la préservation de ce pont et du canal, en évitant d'y jeter des immondices. Il a, à cet effet, rappelé les inondations qui ont endeuillé



André Kimbuta saluant les troupes d'honneur

les populations riveraines, considérées comme conséquences des actes décriés de la part de la population. « C'est l'impôt que vous payez qui permet de financer ces travaux », a-t-il rappelé à la population.

Un ouvrage répondant aux normes de la technique et de l'art

Le directeur général de l'OVD, Benjamin Wenga, a noté que l'ouvrage inauguré est un pont cadre construit en béton armé large de vingt mètres et demi. Il a une portée de dix mètres et peut supporter une charge supérieure à soixante-deux tonnes et demie. À l'en croire, ce pont répond aux normes standards de la technique et de l'art. « Il est équipé des trottoirs pour piétons de part et

d'autre, des garde-corps pour la sécurité des usagers ainsi que des galeries techniques pour la traversée des réseaux divers », a souligné le responsable de l'OVD. Il a également noté des murs des berges érigés en maçonnerie de moellons protégeant ainsi l'ouvrage de toute érosion du sol environnant, qui servent à assurer le bon écoulement des eaux.

On rappelle que l'usure de cet ouvrage a bloqué la circulation des coins de la capitale congolaise, rendant ainsi difficile le déplacement des populations. C'est donc la résolution de ce problème qui a été l'objet de la joie de la population environnante ayant afflué à cet endroit en vue de saluer l'inauguration de ce pont.

L.D.

FESTIVAL SAUTI ZA BUSARA

Jupiter Bokondji et Okwess international retenus pour l'évènement

L'artiste, accompagné de son groupe, va représenter la RDC à ce grand festival où les prestations des artistes congolais sont rares.

Le festival aura lieu du 13 au 16 février 2014 à Zanzibar en Tanzanie. Cette année les artistes qui seront à cette fête de la musique sont notamment Ebo Taylor du Ghana, Jhikoman de la Tanzanie ; Wunmi du Nigeria ; Swahili Vibes de Zanzibar ; Addis Acoustic Project de l'Éthiopie ; Sona Jobarteh de la Gambie ; Baladna Taarab de Zanzibar ; Tritonik de la Mauritanie. Jupiter Bokondji pourra ainsi présenter au public de ce festival les sonorités musicales contenues dans son dernier album « Hôtel univers ».

Les organisateurs du festival Sauti za Busara (les sons de la sagesse) ont toujours porté un intérêt particulier aux artistes des deux Congo qu'ils souhaitent voir se produire lors du festival. Depuis la création du festival, peu d'artistes congolais s'y sont produits à l'exception de quelques rares musiciens comme Fredy Massamba, Samba Mapangala et l'orchestre Virunga ainsi que Super Mazembe. L'objectif de Sauti Za Busara, selon les organisateurs, est de promouvoir la qualité et la diversité musicale avec au moins 50% de groupes en provenance de la Tanzanie et 50% en



Jupiter Bokondji (au centre) entouré des membres d'Okwess International

provenance du reste du continent africain et de la diaspora. Les groupes sont retenus sur base de certains critères, à savoir jouer une musique identifiée comme africaine ; originale et créative ; appréciée par beaucoup de Tanzaniens ; offrir un spectacle captivant ; être en phase avec les conditions budgétaires du festival.

Les prestations des artistes comme Extra Musica, Fally Ipupa, Werra Son, JB Mpiana, Staff Benda Bilili, Konono No 1 et Kasai All Stars sont très sollicitées pour ce festival. Les organisateurs estiment que ces groupes permettent une

ouverture d'esprit et des cœurs des populations et peuvent inspirer les artistes locaux en développant de nouvelles directions pour une musique locale plus originale.

Le festival Sauti za Busara se tient dans l'enceinte du Vieux Fort de Zanzibar. Il se déroule chaque année au mois de février et réunit professionnels de la musique africaine et amateurs de cette musique dont la plus grande partie est composée de ressortissants de l'Afrique de l'Est. Plus de 350 groupes s'y sont produits depuis sa création en 2003.

Patrick Kianimi

GRAND ÉCRAN

Kinshasa Kids à l'affiche à l'Institut français

Prévue en présence de son réalisateur, le belge Marc-Henri Wajnberg, la projection du 25 octobre sous la Grande Halle sera suivie d'un débat.

Ce ne sera pas la première fois que le cinéaste se livrera à pareil exercice à Kinshasa. En effet, il convient de rappeler que Kinshasa kids avait connu sa grande première kinoise à l'Institut national des arts (INA) le 19 juin dernier. La programmation spéciale organisée autour du film avec le concours du Centre Wallonie-Bruxelles (CWB) avait donné lieu à trois autres projections à la suite de la première dans la même semaine, soit du 19 au 21 juin. Après l'INA, c'était autour du CWB, du K-Mu Théâtre et du Tarmac des Auteurs de lui consacrer une soirée. Et il était alors prévu, à l'instar de la prochaine projection à la Halle de la Gombe, que Marc-Henri Wajnberg assiste à chacune des précédentes.

Entièrement tournée dans la capitale de la RDC, d'où son nom, le film à situer entre documentaire et fiction met les projecteurs sur huit enfants des rues. Et il se trouve que la seule fille du groupe n'est autre que la jeune actrice Rachel Mwanza, alors parfaite inconnue. Découverte à la faveur du tournage de Kinshasa kids, voilà deux ans, elle sera intégrée par la suite dans celui du désormais célèbre Rebelle. Ce, alors qu'elle faisait là ses premiers pas dans le cinéma, elle deviendra donc les mois suivants l'héroïne du long métrage du Canadien Kim Nguyen avant même la sortie du premier, qui a eu lieu en Belgique le 6 février dernier.

Les « vedettes » de Kinshasa kids, c'est bien le cas de le dire, dont la majorité est accusée de sorcellerie et a été bannie de leurs familles respectives, ont paradoxalement, malgré leur vie précaire, l'âme joyeuse. L'insouciance de l'enfance y est sans doute pour quelque chose mais aussi leur passion commune, ils aiment la musique et finissent, avec l'aide de l'atypique Bebson de la rue, à monter une sorte de groupe. La musique a l'effet d'un puissant ingrédient qui les aide à conjurer le mauvais sort mais pas seulement. Bien plus, ils s'en servent comme d'un instrument susceptible de les conduire à reprendre tant soit peu le contrôle de leurs vies.



Une séquence du film Kinshasa kids avec Bebson de la rue

grédient qui les aide à conjurer le mauvais sort mais pas seulement. Bien plus, ils s'en servent comme d'un instrument susceptible de les conduire à reprendre tant soit peu le contrôle de leurs vies.

Nioni Masela

FOOTBALL-LOISIR

AS Balance remporte le 7^e tournoi Justice Loisirs de la Lised

Les avocats du barreau de Kinshasa/Gombe ont dû attendre la séance des tirs au but avant de soulever le trophée de la 7^e édition du tournoi qu'organise depuis quelques années la Ligue sportive pour la défense et la promotion des droits de l'homme (Lised) présidée par Me Alain Makengo.

La 7^e édition du tournoi de football Justice Loisirs, organisé par la Lised, s'est achevée, le 24 août au stade des Martyrs, avec le sacre de l'AS Balance des avocats du barreau de Kinshasa Gombe, victorieuse de l'équipe l'Appel de la cause des greffiers.

À la fin du temps réglementaire, les deux équipes étaient à égalité de deux buts partout. Me Bilumbu a signé un doublé pour l'AS Balance et Mazinga a été l'auteur de deux buts de l'équipe des greffiers. À la mi-temps, le score était d'un but partout. C'est à la séance des tirs au but que les avocats ont finalement eu raison des greffiers par trois tirs contre un. L'AS Balance succède donc à l'équipe de Tolérance zéro des inspecteurs judiciaires qui avaient gagné la 6^e édition du tournoi Justice loisirs. L'on rappelle que neuf équipes ont pris part à cette 7^e édition du tournoi qui avait un caractère particulier avec la présence, pour la première fois parmi les neuf équipes, des équipes du barreau de la ville de Bandundu FC In Dubio Pro Reo et de l'équipe du barreau Mbandaka (procès équitable).

Ainsi le groupe A était constitué de cinq équipes, notamment Dura Lex du barreau de Kinshasa/Matete, Tolérance zéro des inspecteurs judiciaires, Mandat d'arrêt provisoire (MAP) des magistrats du ressort de Kinshasa/Kalamu, Dura Lex Sed Lex des magistrats du ressort de Kinshasa/Gombe) et Appel de la cause des greffiers. Le groupe B était composé de quatre équipes, à savoir AS Balance des avocats du barreau de Kinshasa/Gombe, Procès équitable des avocats du Barreau de Bandundu (province du Ban-



Logo du 7^e tournoi Justice Loisirs de la Lised

du), Ordonnance de détention préventive des magistrats du ressort de Kinshasa/Matete), et FC Dubio Pro Reo des avocats du barreau de Mbandaka dans la province de l'Équateur. Premier du groupe B, AS Balance a écarté MAP (deuxième du groupe B) en demi-finale. Et Appel de la cause (premier du groupe A) s'est débarrassé de Procès équitable (deuxième du groupe A). Enfin, Balance a été sacré vainqueur du tournoi aux dépens d'Appel de la cause. Notons que l'accès au stade des Martyrs pour assister à la finale de la 7^e édition du tournoi Justice Loisirs avait été payant car le montant récolté devrait être remis à Caritas Congo afin d'être acheminé aux victimes de la guerre dans l'est du pays, a indiqué le président de la Lised, Me Alain Makengo Kikandu.

M.E.

BOXE DES PHARAONS RÉNOVÉE

Organisation du 2^e championnat provincial de Kinshasa

Le règlement de compétition du deuxième championnat provincial de Kinshasa du Sawara combat africain a déjà été élaboré et transmis aux autorités compétentes afin de faciliter l'organisation de cette compétition.

L'Entente provinciale de boxe des pharaons rénovée-Sawara combat africain (EPBPR-SCA) organise, les 16 et 17 novembre à Kinshasa, la deuxième édition du championnat provincial de cette discipline sportive de combat créée par le Congolais de Brazzaville Jean Samba et implantée en RDC par Moteyi (enseignant) Honoré Massamba Diambote. De source de l'Entente, l'on apprend que le règlement de la compétition est déjà élaboré.

Au regard des conditions générales, souligne-t-on d'emblée, les règlements technique et d'arbitrage de l'organisation mondiale de la boxe des pharaons rénovée sont les seules applicables en matière de compétition. Les épreuves se dérouleront en individuels (Livita), et les combats ont une durée de trois minutes pour les seniors messieurs et de deux minutes pour les seniors dames. Selon l'organisateur de cette deuxième édition

du championnat provincial de Sawara combat africain, le respect des catégories doit être de rigueur. Seuls les arbitres et juges qualifiés sont autorisés à officier les combats ; par ailleurs, les arbitres et entraîneurs doivent avoir la licence officielle de l'Entente « sans licence sportive, pas de compétition », exige-t-on. La visite médicale au Centre national de la médecine sportive et l'assurance sportive (à la Direction des activités physiques et sportives -DUSL-) sont obligatoires. « Chaque Saqqarah ou club devra être à jour de toutes les obligations statutaires et réglementaires vis-à-vis de l'Entente », fait-on savoir. Sur le plan technique, les épreuves retenues, les combats en individuels (Livita), concernent les seniors messieurs et dames à partir de 18 ans et plus, avec les catégories de poids plume (-62 kg), léger (-68 kg), moyen (-74 kg), mi-lourd (-81 kg) et lourd (+81 kg). Chaque athlète doit débours



Les pratiquants de la boxe des pharaons rénovée

bourser cinq dollars de droit de participation et des diplômes seront décernés aux champions et vice-champions, et des brevets pour la troisième place et les officiels ainsi que des arbitres. La réunion technique, la pesée et le briefing pour les arbitres et les saqqarah sont prévus pour le 11 novembre au Stade Cardinal Malula dans la commune de Kinshasa.

Martin Enyimo

VOLLEY-BALL

Un tournoi international des vétérans prévu à Pointe-Noire

Après Owando (département de la Cuvette) en 2012, la ville océane abrite cette année le Tournoi international des vétérans. L'information a été donnée le 23 octobre par le président de la ligue de volley-ball de Pointe-Noire, Landry Matsimi Makita.

Ce tournoi, à l'initiative du président de la Fédération congolaise de volley-ball (Fécovo), a pour objectif d'honorer les anciens pratiquants de la discipline qui ont marqué l'histoire du volley-ball. Cette fête, dont la date reste à déterminer, est dédiée cette année au vétéran Mady Valeur, natif du Kouilou. « Chaque année, la fédération choisit un vétéran pour honorer les gens qui ont donné de leur temps, de leur énergie, de leur jeunesse à la pratique de ce sport. Cette édition est dédiée Mady Valeur, un ancien volleyeur ressortissant du Kouilou qui a pensé que ce tournoi devrait se dérouler à Pointe-Noire », a indiqué Landry Matsimi.

L'édition de Pointe-Noire regroupera les anciens volleyeurs du Cameroun, de la RDC, du Gabon



Landry Matsimi Makita (Crédit photo Adiac)

et du Congo, pays organisateur, qui sera représenté par les équipes de vétérans de Brazzaville, de Dolisie, Nkayi, et Pointe-Noire, ville hôte.

En marge du tournoi, la fédération organisera un festival de volley-ball à l'intention des jeunes. Celui-ci regroupera les enfants des écoles pour encourager les plus jeunes à la pratique de la discipline. « Ce festival est un

moyen pour la fédération de vulgariser la pratique du volley-ball. Nous allons faire un rassemblement des écoles, les amener sur un terrain qu'on aura choisi, monter des petits terrains de volley et intéresser ces jeunes à la pratique du volley-ball. Nous remettrons des ballons aux écoles de la ville qui vont poser les bases de la pratique de la discipline. Après, la

fédération s'appuiera sur ces écoles pour développer la discipline », a souligné le troisième commissaire aux comptes de la fédération.

Landry Matsimi Makita non partant pour un second mandat Landry Matsimi a, par ailleurs, annoncé le renouvellement d'ici peu du bureau de la ligue de Pointe-Noire. « En qualité de président sortant, je suis en

train de préparer cette assemblée élective qui se passera au niveau du département pour élire un nouveau bureau exécutif de la ligue. La date n'est pas encore précisée, nous attendons la circulaire de la fédération pour la fixer mais nous nous préparons pour rendre la chose possible », a-t-il assuré, ajoutant : « Je ne suis pas candidat à ma propre succession. J'ai donné de mon énergie, mais cela ne veut pas dire que je ne reviendrai pas plus tard. Je préfère laisser une autre énergie reprendre les choses en main et commencer peut-être là où nous nous sommes arrêtés. »

Il a indiqué qu'il ne s'éloignait pas du volley-ball, et a annoncé le lancement d'une équipe de volley-ball de minimes et cadets. S'agissant de son bilan après trois ans à la tête de cette ligue, Landry l'a estimé positif malgré des difficultés de fonctionnement. Enfin, il a invité tous ceux qui s'intéressent au volley-ball à se rapprocher de lui, notamment pour préparer l'événement qui pointe à l'horizon.

Charlem Léa Legnoki

COOPÉRATION

Des échanges sur les actions des agences onusiennes au Congo

Le coordonnateur résident par intérim des agences du système des Nations Unies, Dieudonné Koguiyagda l'a fait savoir, les 22 et 23 octobre à Brazzaville, à l'occasion des échanges d'information entre les agences du système des Nations Unies au Congo avec les élèves des lycées de la place et la presse nationale.

Ces rencontres s'inscrivaient dans le cadre de la Semaine des Nations Unies marquant les festivités des Nations unies qui fêtent cette année leur 68^e anniversaire. Elles ont permis au diplomate onusien de présenter le plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement du Congo couvrant ainsi la période 2009-2013. Dieudonné Koguiyagda a précisé que le plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement visait trois principaux résultats ou objectifs.

Le premier objectif était le respect des droits humains, la gestion efficace et transparente des ressources publiques en vue de la consolidation de la paix, la sécurité et l'État de droit. Le deuxième objectif était de tout faire entre 2009 et 2013 pour que les populations aient accès de manière équitable à des services de qualité en matière de santé, d'éducation, eau et assainissement, la protection sociale et en matière de lutte contre le VIH/Sida. Enfin le troisième but poursuivi dans ce plan de développement était d'emmener les populations les plus vulnérables à une alimentation et une nutrition saines, équilibrées et suffisantes.

S'expliquant sur le premier objectif, Dieudonné Koguiyagda a dit que le plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement a accompagné le gouvernement congolais dans l'établissement d'un fichier d'état civil unique de la ville de Pointe-Noire à travers une étude de faisabilité, l'acquisition du matériel, le câblage et la mise en réseau de ce système. Dans cette période allant de 2009 à 2013, a-

t-il ajouté, les agences onusiennes ont exécuté plusieurs projets avec les ministères techniques. Il s'agit par exemple de l'élaboration d'une politique nationale de décentralisation et d'un plan national de réforme de l'État. Les agences du système des Nations Unies au Congo ont également aidé le pays dans la mise en œuvre d'un cadre légal de protection des enfants et des populations autochtones. Des chiffres qui parlent

Dans le domaine de la santé, Dieudonné Koguiyagda, a rappelé que plusieurs projets ont été réalisés. Au cours des cinq dernières années, ces agences ont contribué à la réduction de la mortalité maternelle qui est passée de 781 cas décès en 2005 à 426 pour 100 000 naissances en 2012. Ces avancées ont permis l'augmentation de la prévalence contraceptive moderne qui est passée de 13 à 25 %. « Le taux de consultation prénatale et d'accouchement assisté dans les structures sanitaires ont aussi augmenté passant respectivement de 88 % et 86 % en 2005 à 93 % et 92 % entre 2009 et 2013. La prévalence du VIH/Sida est passée de 4,2 % en 2003 à 3,2 % en 2009 et 2,8 en 2012. D'autres projets ont également été réalisés entre le gouvernement et l'Unesco dans le sous-secteur de l'éducation. Ce qui fait que le Congo est bien noté pour atteindre les Objectifs du millénaire en 2015 dans ces deux sous-secteurs », a commenté le diplomate onusien.

Dieudonné Koguiyagda qui a salué la coopération qui existe entre les agences du système des Nations unies et le Congo a également annoncé qu'un nouveau plan cadre pour le développement couvrant la période 2014-2018 est en cours d'élaboration en partenariat avec le ministère du Plan. Il prend en compte les faiblesses constatées dans le premier plan et prévoit des mécanismes de contrôle et de suivi des projets.

Tiras Andang

NATIONS UNIES

Un document précise les droits des femmes pendant les conflits

À partir de ce mercredi 23 octobre, les pays ayant ratifié la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes sont tenus de respecter les droits des femmes au moment des conflits.

Le texte adopté la semaine dernière par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) prévoit que leurs droits doivent aussi être respectés lorsque des troupes sont déployées dans le cadre des opérations de maintien de la paix ou dans le cadre de l'appui éventuel à la prévention des conflits, à l'aide humanitaire ou à la reconstruction post-conflit.

La recommandation générale n° 30 prise dans ce cadre fait aussi obligation aux États parties de faire preuve de diligence pour s'assurer que les groupes armés ou des compagnies privées de sécurité, par exemple, soient tenus responsables de leurs actes criminels éventuels contre les femmes.

Commentant l'adoption du document, la présidente de la Commission, Nicole Ameline a déclaré : « Ce document est complet, a-t-elle souligné. Il inclut la reconnaissance du rôle central de femmes dans la prévention des conflits et la reconstruction des pays dévastés. Les expériences des femmes ne sont régulièrement pas prises en compte dans la prévention des conflits et la participation de celles-ci dans ce cadre reste historiquement faible. Mais en réalité, il existe une forte corrélation entre la recrudescence des violences sexistes et le déclenchement du conflit. »

La recommandation générale susmentionnée est le fruit de trois ans d'efforts. Elle précise les obligations des États en vertu de la Convention, y compris de vigilance vis-à-vis des acteurs non étatiques qui se seraient rendus coupables d'actes criminels. Souvent décrite comme une « charte internationale des droits des femmes », la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes propose un programme d'action à mettre en œuvre par ses États parties au niveau national pour y mettre fin.

Rappelons que la CEDAW a adopté la recommandation le 18 octobre, le jour même où le Conseil de sécurité des Nations unies adoptait la résolution 2122, qui réitère l'importance de l'implication des femmes dans la prévention des conflits, la résolution et la paix.

Nestor N'Gampoula